

N°25

LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE SOLLIÈS-PONT

DES PROJETS
STRUCTURANTS

HABITAT ET
DÉMOGRAPHIE

UNE VILLE
QUI SE
DÉVELOPPE

LES FESTIVITÉS
DE NOËL

DÉCEMBRE 2022



VIVRE À SOLLIÈS

Joyeuses Fêtes



Programme des festivités de Noël en page 20



Résister et continuer d'avancer !

Chères amies, chers amis Sollièspontois

Le besoin du retour à une vie quotidienne normale et le désir de rétablir le lien social se sont fortement exprimés pendant la période estivale où les festivités populaires et les événements culturels ont retrouvé toute leur attractivité et leur dimension, alors que le monde associatif reprenait son élan après deux années de mise en sommeil.

Parallèlement le plan de relance impulsé par l'Etat et soutenu par sa politique contractuelle avec les collectivités a favorisé une reprise économique qui, si elle a dépassé les prévisions les plus optimistes, n'a pas pour autant effacé l'inquiétude et l'incertitude que partagent les citoyens et les collectivités.

Le pouvoir d'achat des administrés est en effet sévèrement impacté, en raison de l'inflation galopante et des difficultés d'approvisionnement consécutives à la surchauffe économique, à laquelle s'ajoutent les coûts de l'énergie devenus exorbitants avec la guerre en Ukraine.

Pour les mêmes raisons, le fonctionnement des collectivités territoriales est durement affecté, d'autant plus que celles-ci vont supporter de nouvelles contraintes.

Cela concerne particulièrement les communes qui doivent faire face à de nouvelles charges telles que la revalorisation du point d'indice et du statut de la catégorie C, alors que s'alourdissent les factures de l'énergie et des achats alimentaires, des dépenses nouvelles non compensées par les recettes.

Une fragilité que complique encore la suppression de la taxe d'habitation.

Le maintien de la qualité des services publics demeure malgré ces difficultés notre priorité, grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de fonction-

nement qui nous a conduits à durcir les économies d'énergie déjà engagées avec l'éclairage public.

Nous préserverons l'investissement en continuant les opérations programmées pour l'amélioration de votre qualité de vie, malgré les surcoûts dus à la crise.

Ainsi, le nouvel Office de Tourisme intercommunal a été inauguré le 15 septembre, inauguration suivie le 19 septembre par la pose de la première pierre de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Au début de l'année 2023 aura lieu le démarrage des importants chantiers de la médiathèque et du nouvel EHPAD alors que se poursuivra la construction de notre écoquartier et que s'ouvriront de nouvelles opérations immobilières pour répondre au défi démographique posé par la commune.

Enfin, les travaux d'aménagement de l'extension de notre zone d'activités débiteront avec les négociations pour obtenir la maîtrise foncière de l'espace concerné.

Résister, progresser, réaliser restent nos objectifs prioritaires. Dans un monde lourd de menaces, ils sont porteurs d'espérance et d'optimisme, des sentiments que nous allons partager à l'occasion des fêtes de Noël que je souhaite à toutes et à tous, chaleureuses et familiales.

Enfin, en espérant que l'année 2023 nous apporte paix et réconfort, je souhaite dès à présent à chacune et à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Docteur André GARRON,
maire de Solliès-Pont

02 Editorial
 03 Les finances
 04 Une ville solidaire et fraternelle
 07 Une ville qui s'équipe
 10 Une ville qui privilégie son habitat
 17 Une ville qui protège son environnement
 19 Noël à Solliès-Pont, programme
 23 Une ville fière de sa jeunesse
 26 Une ville qui privilégie son développement économique
 29 Une ville riche de sa culture
 32 Hommages

33 A l'honneur
 34 Vie quotidienne
 36 Solliès et le lien Armées-Nation
 38 Tribune pour l'expression des groupes de l'opposition municipale
 39 Carnet sollièspontois

N° 25 - Décembre 2022

Magazine d'informations de la ville de Solliès-Pont - 1, rue de la République - 83210 Solliès-Pont
 Tél. 04 94 13 58 00 - Fax : 04 94 13 58 01 - mairie@solliespont.fr - www.ville-solliès-pont.fr
 Directeur de la publication : André Garron - Conception & réalisation : Agence NB Communication - Crédits photos : Ville de Solliès-Pont (droits réservés) - Edition : Imprimerie SIRA - Tirage : 7000 exemplaires
 Le magazine de la ville de Solliès-Pont est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, il est recyclable pour peu que vous le mettiez dans le conteneur ou la poubelle adaptés.





DANIÈLE RAVINAL,
ADJOINTE
AUX FINANCES,
AU BUDGET ET
À LA COMMANDE
PUBLIQUE

LES FINANCES

Les bons résultats du compte administratif 2021 LES CHIFFRES

Le compte administratif 2021 a été voté le 7 juin dernier. Il termine le cycle budgétaire et retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la commune au cours de l'année. Il a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire le 11 février 2021 ;
- Le vote du budget primitif le 25 mars 2021 ;
- Les décisions modificatives adoptées les 24 juin, 23 septembre et 7 décembre 2021.

Après une année 2020 marquée par la pandémie de Covid-19, et malgré un contexte économique et sanitaire particulièrement difficile, **la commune a réalisé d'excellents résultats. L'épargne de la commune atteint son meilleur niveau et permet ainsi à la ville de poursuivre sereinement son programme d'investissement.**

Un excédent à reporter sur 2022 de 3,7 M€

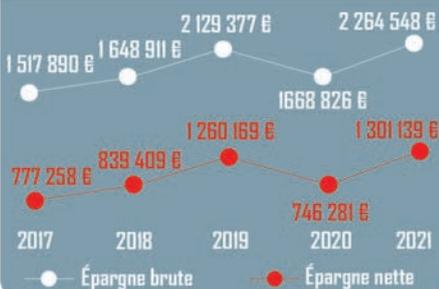
(dont reprise des excédents d'eau et d'assainissement pour 2,1 M€ en 2020)

Des taux d'imposition maintenus depuis 2002

- Taxe foncière sur le bâti : 45,50 % (dont ex-part départementale)
- Taxe foncière sur le non bâti : 50 %

Une épargne record :

Après une baisse importante liée au transfert d'une partie des excédents des budgets annexes à l'intercommunalité en 2020, l'épargne dépasse le record atteint en 2019



Des dépenses d'équipement importantes : 3,6 M€ de dépenses réalisées en 2021 et 1,7M€ de restes à réaliser

312 € par habitant en 2021 à Solliès-Pont ↔ 292 € par habitant pour les communes de même strate

En 2021, de nombreux travaux ont été réalisés :

- Lancement des études pour la construction d'une maison de santé.
- Poursuite des travaux de rénovation de l'église et des études concernant la future médiathèque.
- Climatisation dans les écoles, extension et rénovation du réfectoire de l'école A.Daudet.
- Achat de matériel informatique pour les écoles élémentaires.
- Vidéoprotection.
- Importants travaux de voirie, réalisation d'une promenade sur les berges du Gapeau.
- Aménagement d'un parking suite à l'extension du cimetière.
- Construction d'une salle des archives etc...

Des recettes réelles de fonctionnement en légère hausse (+2,6 % par rapport à 2020) et inférieures à celles des communes de même strate

1 235 € par habitant en 2021 à Solliès-Pont ↔ 1 272 € par habitant pour les communes de même strate

- Remboursement sur rémunérations : + 45%
- Produits des services : + 34%
- Impôts et taxes : + 6%
- Dotations et participations : - 9%

Des dépenses réelles de fonctionnement stables : +0,8 % seulement, soit un niveau inférieur à celui de l'inflation

1 040 € par habitant en 2021 à Solliès-Pont ↔ 1 071 € par habitant pour les communes de même strate

- Dépenses de personnel : + 0,4%
Elles sont égales à celle de 2018, soit 8,8 M€
- FPIC : Pénalités loi SRU : + 35 %
- Charges de gestion courante : + 26 %
- Intérêts de la dette : - 13 %

Un endettement en baisse pour la 3^{ème} année consécutive : 9 331 000 € au 31/12/2021 contre 9 695 000 € au 31/12/2020 (pour rappel, l'endettement était de 9 573 000 € en 2015)

799 € par habitant en 2021 à Solliès-Pont ↔ 862 € par habitant pour les communes de même strate

UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE

Malgré le retour à une vie normalisée, la crise sanitaire a généré un mal être consécutif à une rupture du lien social et pour beaucoup un repli sur soi. A ces séquelles d'ordre psychologique s'ajoute au jour d'hui l'aggravation de la situation matérielle et financière pour de nombreux administrés qui subissent de plein fouet l'inflation et la crise énergétique avec pour conséquences la baisse de leur pouvoir d'achat et pour certains l'entrée dans la précarité.

La Guerre aux portes de l'Europe et les effets chaque jour plus tangibles du réchauffement climatique alourdissent le climat d'inquiétude que nous ressentons tous.

La commune continuera de protéger et de répondre aux besoins des administrés.

Retour sur la semaine bleue organisée par le CCAS de la Ville



Nos séniors ont eu la joie de se retrouver à l'occasion de la semaine bleue qui s'est déroulée du 03 au 08 octobre.

Lundi, un thé dansant gratuit avait ouvert la fameuse semaine où pendant 5 jours de nombreuses activités festives et intergénérationnelles ont été proposées à nos séniors, avec deux moments forts.

Mardi, une escapade à Aix-en-Provence rassembla 47 participants pour la visite sous un ciel radieux, de la ville du Roi René et du musée du fameux calisson d'Aix, agrémentée d'un déjeuner dans le centre historique suivi d'une balade en petit train.

Jeudi, l'écologie était à l'honneur avec la sortie à l'espace naturel de La Garde, qui fut l'occasion d'observer la faune et la flore au cours d'une visite guidée.

Après la projection au cinéma Le Rio, **vendredi**, du film de circonstance "Joyeuse retraite 2", pas moins de 139 convives se retrouvèrent **samedi** dans notre salle des fêtes, autour d'un excellent déjeuner préparé par notre cuisine centrale, qui clôtura dans une ambiance chaleureuse une semaine divertissante et bien remplie pour nos aînés.

La matinée de l'emploi



Le jeudi 13 octobre, dans les salles Baboulène et Léon Vérane du château, s'est déroulée une importante manifestation. Il s'agissait de la matinée de l'emploi dédiée aux demandeurs d'emploi de notre territoire.

Cet évènement que la commune de Solliès-Pont a initié en

2010 a été réactivé cette année après 2 ans d'interruption due à la pandémie. Il s'agissait donc d'une reprise qu'a rendu possible la participation de plus de **30 partenaires** dont 23 entreprises locales, pour beaucoup sollièspontoises et 7 institutions qui ont répondu aux attentes d'un large public intéressé par l'obtention d'un emploi, d'une formation ou d'une réorientation.

Les **30 stands** couvraient des domaines aussi divers que la Santé, les organismes de formation et de services à la personne, mais aussi les importants secteurs de la Défense et de la Sécurité.

Cette manifestation a souligné l'importance de l'Emploi, facteur d'intégration et de cohésion sociale, une priorité essentielle pour la commune avec l'Habitat.

Huit candidats ont décroché une embauche et une trentaine d'autres ont été retenus pour un entretien avec les entreprises. Une rencontre qui, une fois encore, s'est révélée très positive grâce à tous les participants et aux personnels du Centre Communal d'Action Sociale et de France Services qui ont su organiser dans un temps réduit cet évènement important.



UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE

ROSELINE FOUCOU, ADOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES, ASSOCIATIONS, LOGEMENT, COMITÉ DE JUMELAGE, TROISIÈME ÂGE ET HANDICAP

Bienvenue aux nouveaux Solliès-Pontois !



Après deux ans d'interruption pour cause sanitaire, nous avons pu de nouveau souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune.

Ils ont été 45 à répondre le samedi 15 octobre à l'invitation de la municipalité, tous âges confondus, qu'ils soient originaires du département ou de nombreuses régions de France.

Tout a commencé à 10 heures dans la salle d'honneur Forbin de la mairie, où le docteur Garron, maire de Solliès-Pont, a retracé pour eux l'histoire de la commune, sa situation, son avenir et les différents défis à relever, au premier rang desquels l'Habitat et l'Emploi.

Après qu'il eut présenté les agents des différents services communaux ainsi que les adjoints et les conseillers municipaux délégués, le maire invita l'assemblée à prendre place dans 2 cars pour une visite commentée de la commune, une nouveauté qui a été très appréciée.

L'itinéraire choisi et cinq arrêts ont permis de traiter et d'illustrer les thèmes qui déterminent le quotidien des administrés : l'Habitat avec la traversée et la description de notre écoquartier en construction ; le développement économique, avec le commerce de proximité, la zone d'activités, les grandes surfaces et le projet d'extension de la zone d'activités dont va dépendre pour une bonne part

l'Emploi dans notre territoire.

Les questions concernant la jeunesse, le sport et les affaires scolaires ont été abordés au cours d'une halte à l'Espace Sainte-Christine et à l'école Frédéric Mistral.

Un nouvel arrêt près de l'école Daudet nous a conduits à traverser à pied le très beau parc Marie Astoin, une promenade qui nous a permis d'évoquer la qualité de vie et la protection de l'environnement, mais aussi l'aménagement urbain en prolongeant vers l'allée de l'Enclos avec ses installations sportives, fitness, skate Park, Pump Track, et où se trouvent également la cuisine centrale scolaire et le chantier de la future Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Après avoir emprunté l'avenue de la Liberté et passé devant l'Espace Associatif, la roue à aubes et le Foyer Quiétude, le groupe rejoignit la place du Général de Gaulle où leur furent présentés le nouvel Office Intercommunal de Tourisme et l'Eglise Saint Jean-Baptiste en cours de réhabilitation.

Après que tous eurent réintégré les cars sur le parking du boulodrome, la visite se termina dans notre nouvelle salle des fêtes où après leur avoir exposé la richesse de notre vie culturelle et de notre patrimoine, les nouveaux solliès-pontois furent conviés à un apéritif qui clôtura cette belle matinée de découvertes et d'échanges.



La Blood Run is back !

Nous savons tous l'importance vitale que représentent les dons du sang dont ont quotidiennement besoin nos hôpitaux, un besoin que ne satisfont pas les collectes de sang, dont l'efficacité a sensiblement été altérée par la crise sanitaire.

Consciente de cette désaffection, l'Association des Donneurs de Sang de la Vallée du Gapeau œuvre inlassablement pour sensibiliser l'opinion et inverser la tendance.

Aussi, François Roche, son président assisté de nombreux bénévoles et soutenu par la ville de Solliès-Pont et plusieurs sponsors, a organisé l'édition 2022 de la Blood Run, une manifestation sportive qui a attiré près de 200 sportifs de tous âges et de toutes conditions après deux ans d'interruption consécutive à la pandémie.

Le départ de la course a eu lieu le dimanche 4 septembre à 9 heures devant le château pour un parcours sécurisé de 7,5 kilomètres dans la plaine de la commune.

Les sportifs qui avaient été répartis en 3 groupes correspondant à l'épreuve handi-fauteuil, à la marche et à la course, franchirent tour à tour la ligne d'arrivée située dans le parc du château.

Après la distribution des prix et des récompenses, les sportifs, leurs supporters et les organisateurs partagèrent un apéritif chaleureux et bien mérité ! Une manifestation réussie pour une belle cause, éclairée par un soleil radieux !



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

Le Lions Club Solliès-Pont Vallée du Gapeau toujours en action



En ce petit matin du dimanche 1^{er} août, sur le parking de l'autoroute à Cuers, Kayliah, Léo et Romain étaient prêts à partir vivre des vacances de rêve dans les Hautes-Alpes. Le Lions Club Solliès-Pont Vallée du Gapeau, avec le concours de la municipalité, a offert à ces 3 enfants de Solliès 14 jours de vacances, et cela malgré les difficultés rencontrées pendant la crise Covid.

Une occasion de rappeler que le Lions Club, première ONG internationale, intervient à tous les niveaux :

- Mondial, en intervenant rapidement quand une catastrophe survient.
- National, comme en 2010, lors des inondations de la Dracénie et 10 ans plus tard de la Vallée de la Roya.
- Sans compter la participation aux collectes de la banque alimentaire, l'aide apportée aux malades Alzheimer, aux résidents des EHPAD, le soutien à l'association Cancer et Santé... et bien d'autres encore.

Selon Melvin Jones, fondateur du Lions Club International "On ne peut aller bien loin dans la vie si l'on ne commence pas par faire quelque chose pour quelqu'un d'autre".

Si vous partagez cette idée, soutenez, rejoignez le club qui a besoin de votre soutien !

Docteur François Barbier : barbier.f@orange.fr



PATRICK BOUBEKE
ADJOINT À L'URBANISME,
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

L'inflation, l'escalade des prix et des matières premières n'ont pas entamé notre politique d'équipement nécessaire pour répondre aux besoins de la population et, par des mesures concernant la santé, la sécurité, l'aménagement urbain et l'habitat, continuer d'améliorer la qualité de vie.

Inauguration de l'office de tourisme intercommunal

Devant une assistance de 150 personnes, l'inauguration le jeudi 15 septembre de l'Office Intercommunal de Tourisme (OTI) marque une date importante pour l'intercommunalité et la commune de Solliès-Pont et témoigne de l'évolution et du développement du tourisme dans notre territoire. Cet espace est en effet **l'aboutissement d'un long parcours** commencé en 1974 avec la création par Louis Bérato du syndicat d'initiative installé dans une caravane au quartier des Tourettes à Solliès-Toucas avant d'échouer en 1993 dans l'ancienne échoppe du cordonnier accolée à notre église. Nouveau déménagement en 1997, rue Gabriel Péri avant de rejoindre, sous l'égide de la CCVG, la tour nord-ouest du château, avec l'obtention du statut Office de Tourisme catégorie 3.



C'est en 2016 que fut décidé la création d'un **nouvel office de tourisme intercommunal** afin de disposer de locaux plus spacieux, plus fonctionnels et accessibles, pour répondre aux nouveaux besoins induits par le développement démographique de notre territoire et satisfaire aux nouveaux besoins de communication.

L'immeuble de la Fontaine, situé sur la place du général de Gaulle qui fut retenu, a été acquis en 1998 par la municipalité Duhamel.

Accolé au beffroi, sur 120 m² d'emprise au sol pour 328 m² de surface de plancher répartis sur 4 niveaux, le bâtiment qui fut longtemps un hôtel restaurant, apparaît sur le cadastre dès 1810.

Les travaux de réhabilitation qui débutèrent le 10 mai 2021 allaient se révéler extrêmement difficiles, voire audacieux, comme par exemple, l'installation de l'escalier monumental au moyen d'une grue de 169 tonnes.

Cette rénovation conduite par des entreprises compétentes au premier rang desquelles la société Bussonne pour le gros œuvre a représenté une charge de **1 900 000 €** pour le budget de la CCVG, frais d'acquisition de l'immeuble et travaux d'aménagement intérieur compris.

Une dépense justifiée par la qualité d'une rénovation réussie et reconnue par les personnalités invitées par le président de la communauté de communes de la vallée du Gapeau et maire de Solliès-Pont, le docteur André Garron, entouré des maires de l'intercommunalité.



Après les allocutions de monsieur le sénateur du Var, **André Guiol**, de madame **Laure Lavalette**, notre nouvelle députée et de monsieur **François de Canson**, vice-président de la Région Sud et président du Comité Régional de Tourisme, la traditionnelle coupure du ruban précéda la visite de l'Office et de ses 3 niveaux traversants avec vue sur le Gapeau : le vaste espace du rez-de-chaussée réservé à l'accueil et à l'information, le premier étage qui valorise nos 3 cultures emblématiques que sont l'olivier, la vigne et bien sûr la figue, le deuxième enfin, occupé par les bureaux, une salle de repos et une salle de réunion, où siège également l'éco musée de la vallée du Gapeau.

Une réalisation remarquable mais aussi un outil précieux que l'intercommunalité met à la disposition de ses cinq communes pour le développement du tourisme et le rayonnement du territoire, un objectif favorisé par une politique soutenant l'agrotourisme et par l'obtention prochaine du statut d'Etablissement Public Intercommunal.

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle



Rue de l'Enclos, le **lundi 19 septembre 2022**, la première pierre de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) a été posée en présence de **monsieur Guidicelli**, secrétaire général de la préfecture qui représentait monsieur le préfet du Var, de **monsieur Aicard** maire de Belgentier et conseiller départemental, de messieurs les maires de Solliès-Toucas et de Solliès-Ville, de nombreux élus, de **madame Geneva**, responsable du service soins de proximité de l'Agence régionale de Santé (ARS) et des représentants du corps médical et des personnels paramédicaux de la commune.

Ce bâtiment situé sur une parcelle communale de 886 m² et d'une surface de plancher de 657 m² répartie sur 2 étages, sera armé de **11 cabinets médicaux** affectés à 6 médecins généralistes et à 5 médecins spécialistes. On y trouvera également une salle de réunion, **une salle d'urgence** et des cabinets occupés par une infirmière et par une sage-femme qui disposera d'une salle affectée à la préparation des accouchements.

L'avancée du projet a été présentée lors d'une réunion qui s'est tenue à la salle des fêtes le 17 novembre 2022 en présence de nombreux professionnels de santé du territoire, dont le **docteur Lydie Ducrocq**, coordonnatrice de l'opération. Cette maison élaborée en partenariat avec l'ARS, la Région et l'Etat, s'inscrit dans le plan "**ma santé d'abord**" et permettra une pratique de soins collective, coordonnée et attractive, capable de rétablir une offre de



soins dans la commune qui en trois ans a perdu 50% de ses médecins généralistes et la quasi-totalité des spécialistes, tous partis en retraite sans avoir trouvé de remplaçants.

Engagée dès 2019, une large concertation avec les personnels de santé a permis de définir un projet de santé, axé sur la prévention et la médecine d'urgence, qui vient d'être validé par l'ARS, ainsi que l'élaboration de la structure confiée au cabinet d'architectes MV Architectes. Actuellement cinq médecins généralistes, une neurologue, deux cardiologues, un ophtalmologiste ainsi qu'une sage-femme et une infirmière ont souhaité intégrer la structure. Nous sommes également en relation avec une gynécologue et un spécialiste ORL.

Située au centre-ville et à proximité du parking Rezzonico, la maison de santé pluriprofessionnelle s'inscrit dans **un véritable pôle médical** constitué par un important laboratoire d'analyses médicales voisin, mais aussi par un nouveau centre d'imagerie médicale qui se dressera sur le site de notre ancienne perception. Un centre dentaire se tiendra également sur l'avenue des Aiguiers.

Confiés à l'entreprise ERCG pour le gros-œuvre, les travaux représentent un coût de près de **1 800 000 € HT**. Subventionnés à hauteur de 80%, ceux-ci devraient être terminés en juin 2023 pour une ouverture de la maison de santé en septembre.

Avancée du projet de la Médiathèque

La consultation des entreprises sollicitées pour réaliser les travaux concernant la médiathèque s'est déroulée dans le courant de l'été.

Sur quinze lots, deux se sont révélés infructueux, dont celui du gros œuvre. Ils ont dû être relancés. Pendant les mois d'octobre et de novembre, l'ensemble des lots a pu être analysé, négocié et attribué malgré le contexte difficile lié à l'inflation et aux retards d'approvisionnement.

Les entreprises désignées sont désormais en période de préparation du chantier qui devrait débuter en janvier. La livraison de l'établissement est prévue fin 2024.

La crèche "les Petits Pas Ta Ponts"

Pour satisfaire à la demande et pour une meilleure rentabilité, la commune souhaite augmenter sensiblement les capacités d'accueil de la crèche municipale tout en maîtrisant les dépenses de personnel. Pour cela, l'agrandissement et le réaménagement de l'établissement s'avèrent nécessaires.

La commune a donc engagé une mission d'assistance à la programmation, pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la rénovation et l'extension de la crèche qui seront confiées à un cabinet d'architecte.

Subventionné à hauteur de 900 000 € par la Caisse d'Allocations Familiales, le budget prévisionnel de l'opération est estimé à 1 500 000 €.

Le point sur le chantier de réhabilitation de l'Eglise



Après la consolidation du clocher et le remplacement de la charpente et de la toiture de l'église Saint Jean-Baptiste, des travaux qui se sont étendus de 2019 à 2022, **une troisième tranche de travaux** a débuté en juin avec l'intervention des compagnons de Castellane sur les façades latérales de la nef et les contreforts.

Après les opérations de désamiantage effectuées par l'entreprise Arvi, l'entreprise Pérone (Tech Bois Concept) à qui la rénovation de la charpente de la nef avait été confiée a entrepris celle des charpentes des toitures latérales et des contreforts.

Un maître verrier a également effectué la réparation des vitraux endommagés.

Enfin, **la quatrième et dernière phase de travaux** interviendra au début de l'année 2023. Elle concernera les bâtiments annexes de l'église que sont le presbytère et la salle paroissiale Saint Dominique dont les façades et les huisseries seront entièrement rénovées ainsi que le fronton de l'église dont la façade de pierre sera consolidée. Après ceux effectués lors des précédents mandats (réhabilitation de l'orgue Callinet, réfection des enduits intérieurs) ces derniers travaux mettront un terme à la rénovation de notre église qui a permis de sauvegarder un édifice de grande valeur patrimoniale.

Solliès-Pont en trompe l'œil !

Une nouvelle et très belle fresque égaye depuis peu les rues de notre centre-ville. Située sur l'immeuble qui a longtemps accueilli l'ancienne quincaillerie Brémond et au-dessus de la maison Sarroche, elle n'a cessé d'attirer l'attention et d'être photographiée par les passants pendant la fête de la figue.

Elle est l'œuvre d'un jeune et talentueux artiste, François Ibanez qui a réalisé pour la communes huit fresques qui ornent et éclairent les façades des maisons de notre centre ancien qui représentent un élément typique et structurant du patrimoine architectural de notre cité.

Cela nous conduit à soutenir financièrement les projets de rénovation des façades du centre ancien pour son embellissement et pour la qualité de notre cadre de vie.



Réhabilitation du chemin des Renaudes

Après la requalification des voiries communales qui desservent le nord et le sud de la commune, nous portons maintenant nos efforts vers celles situées dans la plaine comme le chemin des Renaudes dont la fin a déjà été restaurée.

La commune vient de faire réaliser par la société Eurovia des travaux d'élargissement à partir du rond-point de la diligence, sur **un tronçon de 200 mètres**, afin de sécuriser le croisement des véhicules en assurant la consolidation des bas-côtés de la chaussée et la réfection de celle-ci qui a nécessité un busage partiel du canal d'irrigation.

Ces travaux qui représentent un coût de 170 000 €, non subventionnés, ont nécessité une déviation empruntant le chemin privé du petit bois.

La commune remercie les riverains qui ont accepté ces contraintes temporaires.



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT



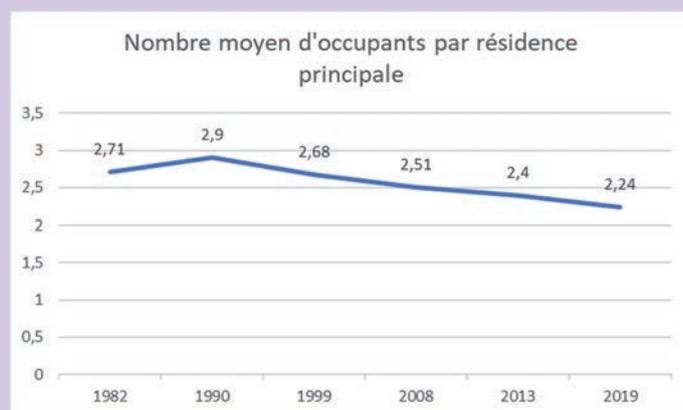
PATRICK BOUBEKE,
ADJOINT À L'URBANISME,
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

Créer un marché locatif pratiquement inexistant, satisfaire aux besoins de logements de la population, et répondre au défi démographique posé par une population vieillissante et décroissante représentent des objectifs qui nous ont conduits à réaliser depuis 2008 une politique de l'habitat très active et favorable au logement social accessible à tous et ouvert à la mixité sociale.

Une politique qui commence à porter ses fruits avec le redressement démographique qui s'est traduit par la réouverture de classes dans nos écoles primaires.

Une politique de l'habitat pour répondre aux besoins de la population

Depuis 2008, la commune de Solliès-Pont conduit donc une politique volontariste afin de permettre à chacun d'être logé dignement. Avec l'augmentation des prix de l'immobilier, consécutive à la forte demande de logements et au prix du foncier, il était devenu très difficile, notamment pour les jeunes actifs, de se loger correctement sur la commune.



De plus, on doit considérer que si les besoins en logement augmentent mécaniquement du fait de l'évolution démographique, ils dépendent également de la diminution de la taille des ménages, c'est-à-dire du nombre de personnes occupant le même logement.

Ainsi, à Solliès-Pont, le nombre moyen d'occupants par logement est passé de 2,9 en 1990 à 2,24 en 2019. Cela signifie qu'à population égale, les besoins en logement sont plus importants.

La réalisation de logements locatifs sociaux

Du cadre légal...

Conformément aux dispositions de la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (**dite loi SRU**) et à la loi du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social, la commune de Solliès-Pont avait l'obligation de disposer d'un taux minimum de logements locatifs sociaux égal à 25 % de ses résidences principales en 2025. Cela représente plus de 1300 logements !

Toutefois, la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (**dite loi 3DS**) du 21 février 2022 a modifié les dispositions en vigueur. Si cette loi pérennise l'objectif de 25 %, la date butoir de fin 2025 est supprimée. Elle détermine également un rythme de réalisation de logements sociaux par période triennale. La règle générale consiste en un

objectif de production, par période, de 33 % des logements manquants pour atteindre le taux de 25 % de logements sociaux dans le parc des résidences principales.

De plus, la loi 3DS prévoit la possibilité d'établir un **contrat de mixité sociale** (CMS) pour une durée renouvelable de trois ans, passé entre le maire, le préfet et le président de l'établissement public de coopération intercommunale, ainsi qu'avec toute personne morale susceptible, par son action, de contribuer aux objectifs poursuivis (établissement public foncier, bailleur social...).

La signature d'un CMS par une commune déficitaire peut lui permettre de réduire son objectif de rattrapage. La loi autorise, en effet, le CMS à fixer un objectif de réalisation différent, sans que celui-ci ne puisse être inférieur à 25 % des logements manquants.

Ces nouvelles dispositions s'appliqueront au 1^{er} janvier 2023, après la période triennale 2020-2022.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

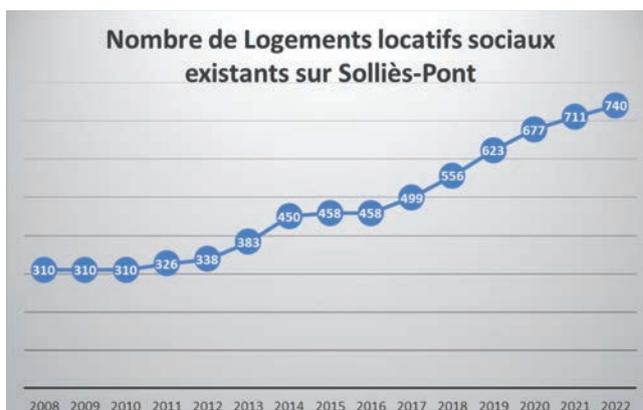
...à la réalisation

La réalisation de logements locatifs sociaux sur la commune a généré un **marché locatif accessible** pour l'ensemble de la population. En effet, 70% des ménages du Var sont éligibles au logement locatif social.

En 2016, au niveau national, 50% des ménages locataires d'un logement social étaient des employés ou des ouvriers, 23% des retraités, 12% exerçaient une profession intermédiaire (infirmiers, instituteurs, professeurs, contremaîtres...), 10% étaient sans activité professionnelle et 5% enfin faisaient partie des cadres et professions intellectuelles supérieures ou artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Au 1^{er} janvier 2022, la commune comptabilisait **740 logements locatifs sociaux** contre 310 en 2008. Ainsi, entre 2008 et 2022, 430 logements locatifs sociaux ont été livrés auxquels il faut ajouter 310 logements qui ont été financés et qui seront livrés d'ici 2025.

Ainsi, à cette date, la commune comptabilisera au moins **1050 logements sociaux**, soit 840 créés depuis 2008 !



Les nouvelles opérations

Nom de l'opération	Nombre de logements	Bailleur social	Livraison
ÉcoQuartier les allées du château - îlot A	140 logements dont 50 locatifs sociaux	Var Habitat et Logis Familial Varois	2022
ÉcoQuartier les allées du château - îlot B	138 logements dont 56 locatifs sociaux	Var Habitat et Logis Familial Varois	2022
ÉcoQuartier les allées du château - îlot C1	79 logements dont 19 locatifs sociaux	Var Habitat	2024
ÉcoQuartier les allées du château - îlot D1	88 logements locatifs sociaux	Var Habitat et Logis Familial Varois	2025
Hôtel Flora	153 logements dont 34 locatifs sociaux et 21 en bail réel solidaire	Var Habitat	2025
Traverse des Frères	12 logements locatifs sociaux	Logis Familial Varois	2024
Square des Justes	79 logements dont 30 locatifs sociaux	Logis Familial Varois	2025

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

L'EcoQuartier accueille ses premiers habitants

Après plusieurs années de procédures et d'études engagées dès 2009 et après les deux premières années de travaux, l'EcoQuartier s'anime et accueille les premières familles qui ont emménagé, tout au long de l'année 2022, dans les immeubles situés sur les îlots A et B, à l'Ouest de la route départementale.



Allée îlot A

© Ville de Solliès-Pont



Îlot A

© Ville de Solliès-Pont



Îlot A

© Ville de Solliès-Pont



Îlot B

■ **L'école Notre Dame située dans l'îlot A**, le long du chemin des Laugiers, a accueilli ses élèves à la rentrée de septembre à l'issue d'un chantier qui a duré une année. Les enfants et le personnel bénéficient d'un équipement fonctionnel offrant d'excellentes conditions d'enseignement dispensé dans sept classes spacieuses et fonctionnelles qui s'ouvrent sur de grands et agréables espaces extérieurs.



© Ville de Solliès-Pont

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

■ Le nouvel EHPAD : un espace intergénérationnel dans l'îlot B



Situé dans **l'îlot B**, le nouvel EHPAD est proche de l'école Notre-Dame dont il est séparé par le square de la Manoyère. Également voisin de la crèche, il fait partie d'un **ensemble inter générationnel** remarquable. Le chantier concernant cet établissement de qualité d'une capacité de 78 lits débutera au début de l'année 2023 pour une livraison prévue en 2025.

■ Du côté Est de la route départementale, les travaux sur **l'îlot C1**, qui accueille 4 immeubles pour un total de 77 logements, se poursuivent. Les premières livraisons interviendront au début de l'année 2024 alors que la plupart des logements individuels sont en cours de construction.



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

■ **L'îlot D1**, se composera de deux bâtiments offrant un total de 88 logements réalisés en maîtrise d'ouvrage par nos partenaires, les bailleurs sociaux Var Habitat et 1001 vies. Les travaux débuteront en 2023 pour une livraison au début de l'année 2025.

■ Les aménagements publics

Ceux qui intéressent le tronçon de la promenade des Solliès, à l'ouest de la route départementale 58 seront bientôt terminés avec la création des espaces verts où une végétalisation variée sera réalisée afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains et favoriser la biodiversité.

Une centaine d'arbres de haute tige et en cépée seront plantés ainsi que des arbustes et des massifs de vivaces qui viendront compléter les espaces verts réalisés dans chaque îlot, **soit au total sur l'EcoQuartier, plus de 850 arbres.**



Visite de l'EcoQuartier par le club de l'immobilier



A l'occasion de la 5^{ème} journée de l'immobilier, le club de l'immobilier Toulon Provence, qui regroupe les principaux acteurs de l'immobilier du département tels que la Chambre de commerce et d'industrie du Var, la Banque des Territoires, la SNCF, des promoteurs, des architectes et des notaires, mais aussi des avocats ou des bureaux d'études, a organisé une visite de l'EcoQuartier **le 21 septembre 2022.**

C'est sur la terrasse d'un de ses appartements que le nouveau quartier fut présenté aux quarante participants par le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont et par Nexity et le bureau d'études Citadia.

L'assemblée a été impressionnée par la dimension du projet, riche de 495 logements, capable de répondre au défi démographique posé par la commune, mais aussi par sa diversité et ses qualités

environnementales que tous purent vérifier au cours de la promenade dans les îlots A et B qui commencent à être habités et qui confirment l'attractivité de ce nouveau quartier qu'on peut déjà qualifier de succès commercial.

Projet immobilier sur le site de l'hôtel Flora

L'hôtel Flora, qui hébergeait depuis mai 2020 des personnes en situation d'urgence, a été libéré durant l'été. Le projet propose quatre bâtiments en R+2 et une dizaine de maisons individuelles.

150 logements dont 53 logements locatifs sociaux seront réalisés.

Comme il est indiqué plus loin, ce programme comprend

également un contingent de logements soumis aux avantages du Bail Réel Solidaire (BRS)

Le stationnement est géré en sous-sol afin de libérer un maximum d'espaces végétalisés.

Les travaux vont démarrer au début de l'année 2023 par la démolition des bâtiments existants. La livraison est prévue pour 2024.



Projet immobilier du square des Justes

Pas de nouveautés à signaler par rapport aux informations indiquées dans le bulletin de juin.

Le début des travaux est prévu début 2023 pour une livraison début 2025.

La rénovation des logements privés

Avec le programme d'intérêt général (PIG), la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau se propose d'aider les propriétaires bailleurs et occupants pour rénover leur logement.

L'objectif de ce dispositif, dont l'animation a été confiée à **Soliha Var** (tél. : **04 89 66 05 96**), est d'accompagner gratuitement les propriétaires dans la constitution des dossiers et de les aider financièrement à réhabiliter leur logement, en respectant 3 conditions :

- Traiter les logements énergivores.
- Adapter les logements à la perte d'autonomie et au maintien à domicile.
- Résorber les logements indignes.

Il est rappelé que **la loi Climat et Résilience** du 22 août 2021 interdit, depuis le 24 août 2022, l'augmentation des loyers des logements dont le diagnostic de performance énergétique (DPE) est classé F ou G.

Ce blocage concerne les nouveaux contrats de location et affectera progressivement les contrats en cours, selon leur reconduction tacite ou leur renouvellement.

De plus, un calendrier progressif interdira la location des logements les plus énergivores. Cette interdiction concerne tous les logements loués vides ou meublés à usage de résidence principale.

Ainsi, à compter du **1^{er} janvier 2023**, la location des logements classés G dont la consommation d'énergie finale par mètre carré de surface habitable et par an, en France métropolitaine est supérieure à 450 kWh, ne sera plus possible.

Cette interdiction de mise en location s'étendra :

- au 1^{er} janvier 2025 pour les logements classés G ;
- au 1^{er} janvier 2028, pour les logements classés F ;
- au 1^{er} janvier 2034 pour les logements classés E.

À SOLLIÈS-PONT, ACCÉDEZ À LA PROPRIÉTÉ À UN PRIX ABORDABLE GRÂCE AU BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS)

La commune de Solliès-Pont met en œuvre une politique de l'habitat volontariste afin de permettre à chacun de se loger correctement. En effet, les coûts de l'immobilier, à la location et à l'achat, ne cessent d'augmenter en raison de la pression foncière que connaît le secteur.

Si la création de logements locatifs sociaux, à l'initiative de la commune, a généré un marché locatif, il reste encore difficile pour les jeunes actifs de devenir propriétaires. Il est nécessaire de diversifier encore l'offre de logements afin de faciliter le parcours résidentiel. Le BRS répond parfaitement à cet objectif car il permet d'être propriétaire de son logement sans avoir l'obligation d'acheter le foncier.



ALBA FLORA

Découvrez prochainement
LA NOUVELLE RÉSIDENCE ALBA FLORA,
située Avenue Jean Brunet à Solliès-Pont !



**Appartements
du 2 au 5 pièces**

**Villas
4 ou 5 pièces**

**À proximité
des commerces
& services**

**De beaux
espaces verts**

Les avantages du Bail Réel Solidaire

- Une accession à prix maîtrisé : un prix d'achat environ 30% moins cher que sur le marché !
- La possibilité de financer l'achat immobilier, notamment avec un PTZ (Prêt à taux zéro)
- Une protection juridique solide pendant 10 ans
- Garantie de rachat et de relogement, sous conditions
- Une durée du bail "rechargeable" à chaque mutation ou transmission, ce qui sécurise la valeur du bâti sur le long terme.
- Des frais d'entretien et des charges limités
- Des normes techniques et environnementales de dernière génération
- Des frais de notaires réduits
- Une TVA réduite à 5.5%



**TESTEZ
VOTRE ÉLIGIBILITÉ
AU BAIL RÉEL SOLIDAIRE**
www.varhabitat.com/albaflora





PHILIPPE LAURERI,
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,
AUX RISQUES MAJEURS
ET À L'AGRICULTURE

UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

Le respect de l'environnement conditionne les projets de développement de la commune. Dans le dernier bulletin municipal ont été développées les opérations importantes engagées par la commune pour la production d'énergie renouvelable, la réduction de la consommation et le respect de la biodiversité. Ces objectifs continuent de s'imposer dans toutes les actions conduites par la commune.

Maintien de la biodiversité : sauvetage de l'armérie de Belgentier (Arméria belgenciensis)



Le jeudi 6 octobre 2022, Lara Dixon et Mathias Pires, agents du **conservatoire botanique national méditerranéen**, ont présenté aux membres du bureau de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, le plan national d'actions 2021-2030 en faveur de l'arméria belgenciensis. Cette belle fleur blanche se développe sur des sols sableux dolomitiques que l'on rencontre sur le plateau de Morière et sur la route de Siou Blanc. Cet habitat restreint, à cheval sur les communes de Belgentier et surtout de Solliès-Toucas, en dépit de son appellation, explique la rareté de cette fleur dont la cotation CR "en danger critique d'extinction" appelle des mesures de protection. Alors que l'espèce comptait 1000 individus en 1960, on n'en dénombrait plus que 150 en 2004, et 34 en 2007 !

Cette déflation s'explique par le cumul des nuisances sur cette espèce fragile : parcage de chèvres sur le site en 2004, élargissement de la route en 2005, construction d'une citerne en 2007. L'arrêté préfectoral de protection de biotope pris en 2019 allait heureusement inverser la tendance puisque 828 individus étaient recensés en 2019, une amélioration expliquée par une politique de replantage et de prévention des nuisances. Une meilleure gestion du site, la maîtrise du pâturage caprin et l'information des populations doivent contribuer à la protection de cette espèce végétale menacée.

La prévention du risque inondation

A la suite des études menées par le **Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau** (SMBVG) des mesures d'aménagement du lit du fleuve dans son parcours intra-muros ont été retenues et validées en avril 2022 pour lutter contre les débordements prévisibles entre le pont de la salle des fêtes et le pont des Candelettes de la voie ferrée.

Les travaux consisteront à **élargir le lit du fleuve** au niveau de ce tronçon afin de réduire sensiblement le risque de débordement et d'embâcle dans ce secteur.

Cette opération qui consistera à décaisser les berges devrait être finalisée au début 2025, après les acquisitions foncières nécessaires.

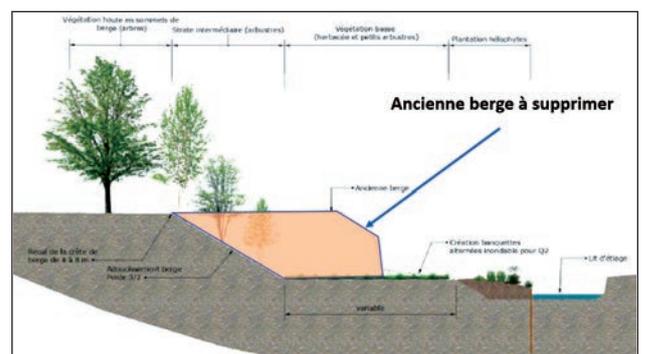
Les études topographiques, géotechniques, l'inventaire floristique et faunistique, ainsi que les négociations foncières devraient durer jusqu'en avril 2023.

D'un coût global de **1 525 000 €**, ce projet est financé par la taxe Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et par l'Etat dans le cadre du PAPI (Plan d'Actions et de Prévention des Inondations).

La commune prendra à sa charge les aménagements sur le pont de la salle des fêtes qui consisteront à créer une passerelle piétonne (coût : 216 000 €) afin de pouvoir élargir la chaussée et rendre possible une circulation à double sens.



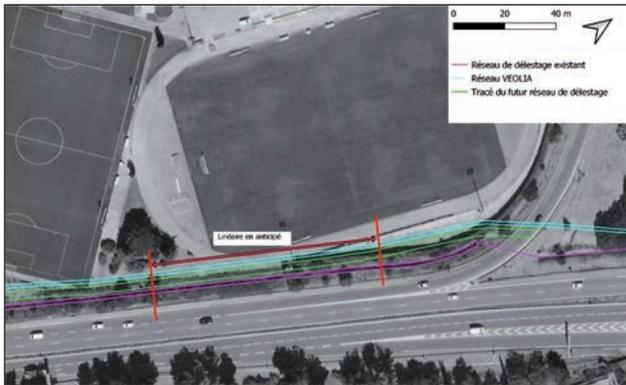
© Ville de Solliès-Pont



UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

Dans le même laps de temps le syndicat mettra en œuvre le doublement du canal de dérivation du ruisseau de Sainte Christine vers le Gapeau en amont de la voie ferrée. Le long de l'A57 le syndicat réalisera également un dévoiement partiel des eaux du même ruisseau depuis l'avenue du Commandant l'Herminier vers le Gapeau pour limiter l'inondation des lotissements limitrophes.

Les études d'avant-projet sont en cours d'élaboration pour des travaux envisagés en 2024.



En parallèle, la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau prévoit des travaux de **réhabilitation de la piste d'athlétisme** du stade Jean-Murat pour l'été 2023.

Ces travaux empiétant sur le futur tracé de délestage, il est envisagé de réaliser 90 mètres de cadre béton afin d'éviter de détériorer les nouvelles pistes.



© Ville de Solliès-Pont

Enfin, la commune poursuit les études de faisabilité pour la **création d'un bassin de rétention** au lieu-dit des Capelons. Les études piézométriques et celles relatives à la faune et la flore sont en cours avant que ne soit prononcée par le préfet la déclaration préalable d'utilité publique qui permettra à la commune d'acquiescer le foncier nécessaire à l'opération.

La commune a aussi réalisé les travaux de recalibrage du réseau pluvial sur le chemin des Anduès jusqu'au ruisseau du Cubertix.

Elle doit encore réaliser les travaux de finition du bassin de rétention sous l'immeuble des Jardins de Solliès III, et lancera les études préalables pour le bassin de rétention des Laugiers Nord en aval de la voie ferrée en 2023.

Enfin, il est rappelé que certaines voies peuvent être inondées en cas de crues ou d'orages violents. Il est important d'être attentif aux alertes météo France et de :

- **Retirer préventivement son véhicule d'un parking inondable** comme celui de l'avenue Jean Moulin côté Gapeau. En cas de montée des eaux, les véhicules peuvent être retirés et mis en fourrière par la police municipale.
- Ne pas s'engager en véhicule sur une voie inondée. Exemple : le passage sous le pont ferroviaire.

La commune a fait installer des feux clignotants de part et d'autre de ce passage. Il est impératif de ne pas s'engager lorsque ces feux sont en fonction.

ALERTE ÉVÉNEMENT

La ville de Solliès-Pont dans son rôle de sécurité et de prévention met en place une application pour avertir sa population en cas de risque.

Les solliès-pontois peuvent s'inscrire aux alertes de la commune.



Renseignez-vous sur le niveau d'alerte sur :

<https://vigilance.meteofrance.fr> ou sur l'application mobile Météo France.

Pour recevoir les alertes par SMS ou VMS, inscrivez-vous gratuitement sur le site internet de la mairie ou par téléphone au 04 65 33 83 05.

Région : un budget 2023 dominé par l'écologie



Le vendredi 20 octobre 2022, le Conseil régional s'est réuni en assemblée plénière à l'Hôtel de Région à Marseille.

Après avoir débattu la présentation du rapport d'orientation budgétaire, les conseillers régionaux ont voté le budget concernant l'exercice 2023.

Pour la première fois dans son histoire, l'ambition de la Région était de présenter un **budget 100 % climat**, dédié à l'adaptation et à la lutte régionale face au changement climatique, un objectif conforme à la devise de la Région Sud PACA "Une cop d'avance".

Cette nouvelle orientation se répercute sur les subventions accordées par la Région, aux intercommunalités où 123 millions d'euros sont réservés au dispositif "Nos territoires d'abord" qui remplace les anciens contrats d'équilibre régional. La durée de ces nouveaux contrats est portée à 5 ans avec une clause de revoyure annuelle.

Il en est de même pour le nouveau cadre d'intervention "Nos

communes d'abord" qui accompagnent les communes et leurs groupements dans la transition écologique.

Cette politique obligeant à des actions vertueuses conformes aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et au Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité Territoriale (SRADDET) est développée dans les rapports 6 et 7 de l'ordre du jour qui en comportait 43, dont 18 concernaient directement la transition énergétique.

Au cours de cette session, il a été rappelé le dispositif contractuel de ces aides, contrat de plan Etat-Région doté d'un fond de 5 milliards d'euros et qui se décline en contrats de plan Région-Intercommunalités/Communes.

Les autres rapports ont traité des actions relevant des nombreuses et importantes compétences attribuées au conseil régional, transports, santé, enseignement, sécurité, tourisme et culture, qui ont fait de la Région le principal partenaire des collectivités territoriales.

Sobriété énergétique : civisme et bon sens !

Après les conséquences économiques engendrées par la crise sanitaire, l'inflation galopante et l'explosion des coûts de l'énergie impactent significativement les budgets des collectivités qui, jusqu'à présent ne bénéficient pas de bouclier énergétique protecteur.

Les chefs de service de la collectivité et leurs agents ont été sensibilisés afin que les objectifs de sobriété soient atteints avec la mise en place immédiate de mesures adaptées.

Mesures concernant les bâtiments publics

(mairie, espaces associatifs, écoles...)

• Température

Dans les bâtiments, la climatisation est proscrite si la chaleur ne dépasse pas 26° en été.

Le chauffage est réglé à 19° en hiver.

Pour les écoles, réglage du chauffage à 22°, et pour la crèche et les relais d'assistantes maternelles, entre 22° et 24°. Une charte relative aux économies d'énergie est en cours d'élaboration avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves.

Les chauffages d'appoint sont supprimés, les salles de réunion et les salles de gymnastique sont réglées à 16° lorsqu'elles sont inoccupées.

D'autres mesures, nécessitant des investissements sont prévues, comme le remplacement des anciennes chaudières à gaz, l'amélioration de l'isolation et le calfeutrement des bâtiments, ainsi que la modernisation des commandes de chauffage et d'éclairage.

• L'éclairage public

A partir de début janvier 2023, il sera réduit, avec une extinction de 21h00 à 6h00, y compris dans le centre-ville, où seront cependant maintenus éclairés les axes principaux, mais avec réduction du nombre de points lumineux.

Les illuminations de Noël seront activées 15 jours seulement au lieu de 6 semaines et cela jusqu'à 23 heures seulement.

La commune va également poursuivre son effort d'investissement pour moderniser son parc d'éclairage public en le dotant progressivement de LED, moins énergivores.





Noël 2022

à Sollies-Pont

17 au 24 décembre / Centre-ville



Vendredi 16 décembre

Église Saint Jean-Baptiste

20h : Concert de Noël
de l'école de musique de la Vallée du Gapeau

Samedi 17 décembre

Place du Général de Gaulle

10h : Ouverture des festivités par monsieur le Maire

10h à 19h30 : Patinoire

10h à 20h : Marché de Noël
Présence des stands italiens de Peveragno

10h à 12h30 / 13h30 à 17h30 : Atelier « poterie »
par « le Comité des Fêtes »

14h et 17h : Quizz de Noël par « le COF »

14h à 18h : Stand de maquillage et stand photo par « le COF »

14h30 et 16h30 : Conte de Noël « la fée Krystal » par « le COF »

15h : Photos avec le père Noël

18h : Parade la magie de Noël par le « COF »
Départ du château

Église Saint Jean-Baptiste

9h30 à 17h : Découverte de la crèche provençale et brunch offert le matin
Illuminations de l'église avec 1000 bougies

15h : Goûter offert par « les tables ouvertes paroissiales à la salle Saint-Dominique »

20h : Sacrée musique par « les chœurs de Sartène » polyphonies corses



Dimanche 18 décembre

Place du Général de Gaulle

10h à 18h30 : Patinoire - Manèges et jeux pour enfants

10h à 18h30 : Présence des stands italiens de Peveragno

10h à 12h30 / 13h30 à 17h30 : Atelier « poterie » par « le COF »

10h à 12h30 / 14h à 16h : Sculpture sur ballon avec Patrick Attrak

10h15 : Démonstration de country par « Sweet home country line »

11h15 : Pères Noël motards

14h à 18h : Stand de maquillage et stand photo par « le COF »

14h30 et 16h30 : Conte de Noël « la fée Krystal » par « le COF »

16h : Présence des mascottes par « le COF »

17h : Quizz de Noël par « le COF »

Salle quiétude

14h / 15h / 16h : Atelier « sujets de Noël » par « SPA »

Lundi 19 décembre

Place du Général de Gaulle

10h à 12h30 / 13h30 à 18h30 : Patinoire - Manèges et jeux pour enfants

11h et 16h : Présence des mascottes par « le COF »

14h à 18h : Stand de maquillage et stand photo par « le COF »

14h30 et 16h30 : Conte de Noël « la fée Krystal » par « le COF »

15h30 : Animation karaoké

17h : Quizz de Noël par « le COF »

Salle quiétude

14h / 15h / 16h : Atelier « centre de table et décoration de Noël »

Cinéma « le Rio »

Prochainement à l'affiche

AVATAR 2 en 2D et 3D

Le royaume des étoiles

Le chat potté 2

Enzo le croco



Patinoire

Gants obligatoires

Port du casque souhaité

Animations sur la patinoire
du 17 au 24 décembre



Mardi 20 décembre

Place du Général de Gaulle

10h à 12h30 / 13h30 à 18h30 : Patinoire - Manèges et jeux pour enfants

10h à 12h30 / 13h30 à 18h30 : Animation LEGO

9h30 et 10h45 : Atelier « sablés » par « Lou Pichoun »

11h et 16h : Présence des mascottes par « le COF »

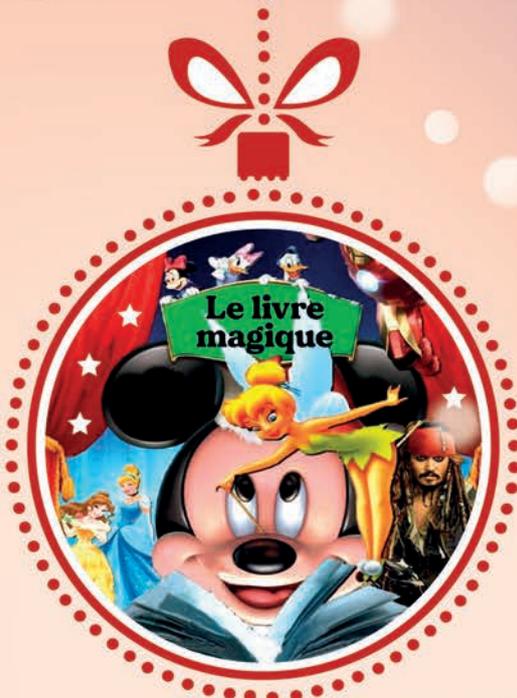
14h : Quizz de Noël par « le COF »

14h à 18h : Stand de maquillage et jeux en bois par « le COF »

14h30 et 16h30 : Conte de Noël « la fée Krystal » par « le COF »

Parvis du château

17h15 : Spectacle « Le livre magique »
par JCL Productions - Offert par la municipalité



Mercredi 21 décembre

Place du Général de Gaulle

08h à 13h : Marché de Noël

10h à 12h30 / 13h30 à 17h30 : Atelier « poterie » par « le COF »

10h à 12h30 / 13h30 à 18h30 : Patinoire - Manèges et jeux pour enfants

10h à 12h30 / 13h30 à 18h30 : Animation LEGO

11h et 16h : Présence des mascottes par « le COF »

14h à 18h : Stand de maquillage et stand photo par « le COF »

14h30 et 16h30 : Contes de Noël « la fée Krystal » par « le COF »

15h : Arrivée de Saint-Nicolas par « les Bigatiers »

Défilé et spectacle animé au centre-ville

Offert par Solliès-Pont Animations

17h : Quizz de Noël par « le COF »



Jeudi 22 décembre

Place du Général de Gaulle

9h30 à 18h30 : Stand FAM de Siou-Blanc

10h à 12h30 / 13h30 à 18h30 : Patinoire
Manèges et jeux pour enfants

10h à 12h30 / 13h30 à 18h30 : Animation LEGO

11h et 16h : Présence des mascottes par « le COF »

14h à 18h : Stand de maquillage par « le COF »

14h30 et 16h30 : Conte de Noël « la fée Krystal » par « le COF »

17h : Quizz de Noël par « le COF »

Salle quiétude

14h / 15h / 16h : Atelier « boules de Noël » par « SPA »



Opération : un sapin de Noël
en partenariat avec Bricomarché
et Solliès-solidarité



Vendredi 23 décembre

Place du Général de Gaulle

10h à 12h30 / 13h30 à 18h30 : Patinoire - Manèges et jeux pour enfants

10h à 12h30 / 13h30 à 18h30 : Animation LEGO

11h et 16h : Présence des mascottes par « le COF »

14h à 18h : Stand de maquillage et jeux en bois par « le COF »

14h30 et 16h30 : Contes de Noël « la fée Krystal » par « le COF »

17h : Quizz de Noël par « le COF »

Salle quiétude

14h / 15h / 16h : Atelier « cartes de voeux » par « SPA »

Samedi 24 décembre

Place du Général de Gaulle

10h à 12h30 / 13h30 à 17h : Patinoire - Manèges et jeux pour enfants

11h et 15h : Présence des mascottes par « le COF »

14h et 16h : Quizz de Noël par « le COF »

14h à 18h : Stand de maquillage par « le COF »

14h30 et 16h30 : Conte de Noël « la fée Krystal » par « le COF »

15h30 : Animation karaoké

Église Saint Jean-Baptiste

18h : Veillée de Noël

18h30 : Messe de Noël

Déposez votre lettre au père Noël dans la boîte aux lettres
disponible à l'accueil de la mairie à partir 5 décembre



Le projet Oasis est devenu une réalité



Ce projet consistant à réaliser la renaturation et la désimperméabilisation des cours d'écoles a concerné le groupe scolaire du centre-ville, les écoles Houard Sauvat, Jean Moulin et Emile Astoin dont les cours ont bénéficié de la première tranche de travaux de génie civil.

Cette opération prend en compte le changement climatique par le traitement des îlots de chaleur que représentent les cours bitumés et par la place redonnée à la nature en milieu urbain en proposant des cours d'écoles végétalisées avec moins d'asphalte, des matériaux naturels et des sols plus perméables.

Ces aménagements apportant fraîcheur et créant un environnement ludique et apaisant profiteront aux enfants et aux enseignants qui disposeront d'espaces calmes et d'une meilleure disposition de l'espace.

La réfection des cours a donc été repensée en concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves.

Un cahier des charges a ainsi été défini répondant aux

solutions suivantes :

- **Remplacement de grandes surfaces asphaltées** par des matériaux innovants, perméables et adaptés aux fortes chaleurs, ainsi que par des zones de pleine terre, ou de mulch (broyats de végétaux) ;
- **Renforcement de la végétalisation** : arbres, buissons, jardins et potagers pédagogiques, sols naturels ;
- **Création de zones ombragées**, végétales ou artificielles (pergolas) ;
- **Installation de mobiliers extérieurs** rustiques biosourcés pour faire la classe à l'extérieur ;
- **Meilleure gestion des eaux pluviales** avec leur stockage et leur infiltration dans le sol, participant à la lutte contre le risque d'inondation et de ruissellement.

En raison de la sécheresse, la deuxième tranche de travaux qui concerne la plantation des végétaux sera réalisée pendant les vacances de Noël.

Enfin, l'été prochain, un autre groupe scolaire bénéficiera d'un aménagement similaire.





UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

ALEXANDRA DELGADO,
ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES
ET À LA PETITE ENFANCE

////////////////////// Une rentrée scolaire réussie ////////////////////////



Ecole Emile Astoin

© Ville de Solliès-Pont

Le 1^{er} septembre, la rentrée des classes a concerné 1078 élèves des 8 écoles primaires de Solliès-Pont.

Une rentrée marquée pour la 2^{ème} année consécutive par la création d'une nouvelle classe à l'école Frédéric Mistral qui témoigne du bien-fondé de notre politique de l'Habitat qui a permis d'améliorer notre démographie avec le rajeunissement de notre population.

La visite des établissements par le maire, les élus et les agents référents a constaté la qualité des travaux effectués, notamment la rénovation de toutes les salles de restauration scolaire ainsi que l'isolation thermique des bâtiments. Elle s'est également assurée du bon fonctionnement de l'outil pédagogique numérique qui a révolutionné l'enseignement.

Les élèves des écoles Jean Moulin, Houard-Sauvat et Emile Astoin ont découvert leurs cours d'écoles végétalisées et désimperméabilisées comme le recommande la démarche pour la transition écologique représentée par le **projet Oasis**.

La visite s'est enfin terminée par l'inspection de la nouvelle et magnifique école Notre-Dame, école privée liée par convention avec l'Etat, qui a été transférée du quartier Saint Antoine vers l'EcoQuartier.

Toutes les conditions sont réunies pour que nos écoliers effectuent une année scolaire dans les meilleures conditions !



Ecole Jean Moulin



Ecole Alphonse Daudet



HUGUETTE BERTRAND,
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU CMJE, À LA COMMUNICATION,
AUX TECHNOLOGIES NOUVELLES ET RÉSEAUX SOCIAUX

Sortie en mer sur le Forbin pour le Conseil Municipal des Enfants (CMJE)



Le Lundi 4 juillet 2022, 10 jeunes du CMJE ont été invités par le capitaine de Vaisseau MOLITOR à la journée des familles à bord de la frégate de défense aérienne "FORBIN".

Cette invitation fait suite aux échanges établis entre les jeunes élus du CMJE et l'équipage du FORBIN, notamment ceux établis par les courriers adressés par les jeunes du CMJE quand le bâtiment était en mission.

Par l'intermédiaire de monsieur LE TALLEC, Adjoint au Maire et correspondant défense pour la commune et de madame BERTRAND, conseillère municipale en charge du CMJE, le groupe avait déjà pu visiter le FORBIN à quai, au retour de la mission "Mare Aperto".

Un programme chargé attendait nos jeunes matelots qui admirèrent l'appareillage à 9 heures trente du bâtiment militaire de 7000 tonnes, assisté par son remorqueur, qui mit le cap vers les îles de Porquerolles, de Port Cros et du Levant.

A bord, nos jeunes conseillers allaient participer activement à de nombreuses activités comme le maniement de la lance à incendie pour certains, l'atelier matelotage pour d'autres ou encore l'atelier "Ecoute de bruit" et "présentation table traçante" des activités qui rappelaient un film récemment sorti "le chant du loup".

A 15 heures enfin, une démonstration d'hélicoptère fut proposée au public qui a pu admirer le professionnalisme des pilotes et des sauveteurs.

L'accostage dans le port de Toulon vers 17 heures a clôturé cette journée très enrichissante pour nos jeunes, enchantés de l'invitation du Capitaine de Vaisseau Nicolas MOLITOR, le pacha du Forbin.

Ecoliers aujourd'hui, citoyens demain !



L'élection des représentants du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants (CMJE) s'est déroulée du 10 au 18 octobre sous la supervision de Madame BERTRAND,

conseillère municipale déléguée au conseil municipal des jeunes et des enfants, et de Monsieur ESCARON, animateur au service jeunesse. La campagne a été menée auprès des 265 enfants des classes de CM1 et CM2 de la commune en partenariat avec les professeurs et les directeurs d'écoles.

Vingt candidats ont été élus sur les 32 qui se présentaient. Ils vont rejoindre et participer aux commissions dont les travaux aboutissent parfois à des propositions relayées au conseil municipal des adultes.

La remise des écharpes pour les nouveaux élus et celle des diplômes pour les sortants ont eu lieu le 11 novembre sur le parvis du château à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le conseil des jeunes permet l'apprentissage de la vie citoyenne et la connaissance de nos institutions républicaines, des objectifs illustrés par de nombreuses visites dont le bulletin municipal se fait régulièrement l'écho.



UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

THIERRY DUPONT,
ADJOINT À LA JEUNESSE, AUX SPORTS
ET AUX AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

Séjour découverte dans les Alpes de Haute Provence



Le service jeunesse déploie toute l'année ses activités dédiées à la jeunesse de la commune avec le concours d'une équipe d'animateurs dynamiques œuvrant au sein des structures de la commune comme le centre aéré pour les jeunes enfants et l'espace Sainte-Christine pour les adolescents et les jeunes adultes.

Mais rien ne remplace les séjours saisonniers en extérieur pour l'apprentissage de la vie en commun et pour la cohésion du groupe.

Cet été, à l'espace Sainte-Christine, 32 jeunes adolescents ont pris place à bord du car de la commune pour rallier le

village de Sainte-Tulle dans les Alpes de Haute Provence pour un séjour de 4 jours, du 18 au 22 juillet 2022, pendant lequel ils ont profité d'un programme riche et varié.

Nos jeunes purent ainsi utiliser les installations sportives mises à leur disposition et effectuer des sorties en VTT, mais aussi découvrir le patrimoine culturel et architectural de la ville voisine de Manosque lors d'une excursion.

Les veillées furent comme d'habitude animées, tout comme en fin de séjour, le traditionnel tournoi "Ados contre anims" remporté une nouvelle fois par les animateurs !

France Services et la cyberviolence



Pendant les vacances d'automne les jeunes Sollièspontois ont profité des activités du centre de loisirs pour ados, mais aussi depuis cette année d'**ateliers numériques sur la cyberviolence**. Une trentaine de jeunes ont été sensibilisés aux différents types de harcèlement et de cyberharcèlement lors de trois matinées dédiées. Ils ont aussi appris à toujours vérifier les sources d'informations et écarter les risques liés aux réseaux sociaux. Cette démarche portée par le service de la jeunesse et des sports, a pour objectif d'accompagner les futurs adultes

dans leur scolarité et leur vie de tous les jours.

L'initiative sera reconduite lors de prochaines vacances afin de toucher le plus grand nombre et d'aborder d'autres thématiques liées aux réseaux sociaux et aux sites sur internet.

Il est également possible de solliciter le **conseiller numérique** pour une aide ou un accompagnement gratuit dans les locaux de France Services, situés en face du CCAS de la ville, du lundi au vendredi.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



JEAN-PIERRE COIQUAULT,
ADJOINT AUX ENTREPRISES,
AUX COMMERCES ET À L'ARTISANAT

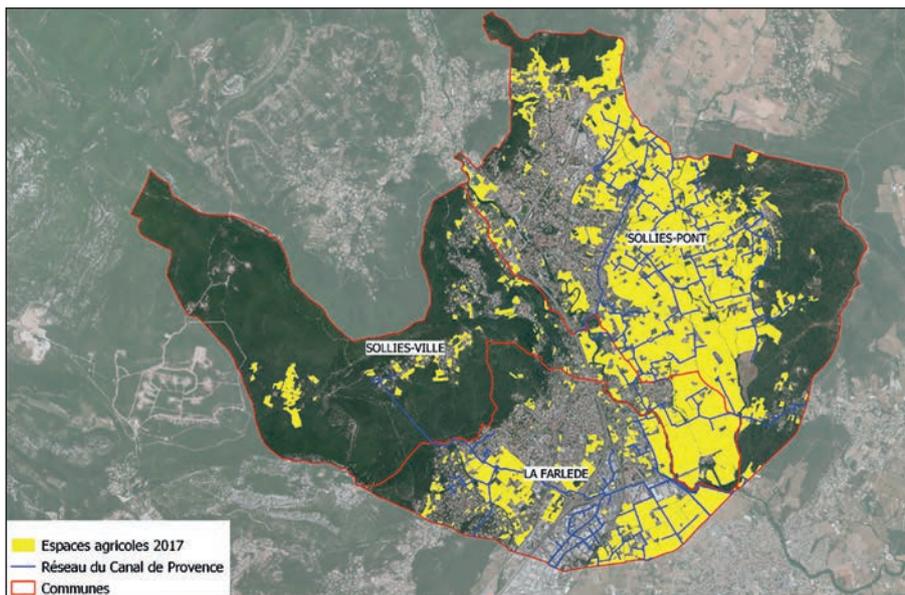
Avec l'Habitat, l'Emploi fait partie des priorités de la commune qui privilégie le développement économique par de multiples actions comme l'extension en cours de la zone d'activités, la création d'une halle, la transformation de grandes surfaces et la préservation du commerce de proximité.

Lancement de la Zone Agricole Protégée (ZAP)

Le territoire de la Vallée du Gapeau possède 1300 hectares d'espaces agricoles qui se caractérisent par une diversité de productions et qui bénéficient de plusieurs labels emblématiques tel que l'AOP (appellation d'origine protégée) Figues de Solliès, AOP Huile d'Olives de Provence, AOP Côtes de Provence.

De plus, il dispose d'un système d'irrigation assuré par le Canal de Provence et le réseau des canaux arrosant.

Ces espaces qui subissent une pression foncière importante sont l'objet d'un plan de reconquête agricole porté par le département et la Chambre d'Agriculture du



Var qui estime que 290 hectares supplémentaires sont nécessaires sur le territoire de la CCVG pour répondre aux besoins fonciers des filières agricoles.

Il apparaissait donc nécessaire de **préserv**er et de **pérenniser les espaces agricoles, mais aussi de lutter contre les friches agricoles** en remettant celles-ci en culture, une nécessité qui a conduit au lancement le mardi 13 septembre au siège de la CCVG de la procédure pour la **création de 3 zones agricoles protégées (ZAP)** concernant les communes de Solliès-Pont, de Solliès-Ville et de la Farlède.

Dans sa séance du 29 septembre 2022, le conseil municipal de la commune comme ceux de La Farlède et de Solliès-Ville, a approuvé le lancement de la procédure de ZAP.

Cette procédure, menée à l'échelle intercommunale sous maîtrise d'œuvre de la Chambre d'Agriculture et de la SAFER, est conduite dans le cadre d'un appel à propositions sur les stratégies locales de développement pour la préservation et la mise en valeur du foncier agricole et naturel, lancé par l'Union Européenne au travers du **Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)** auquel la communauté de communes de la Vallée du Gapeau a répondu.

L'objectif de la ZAP est de renforcer, sur le long terme, la vocation agricole de la zone qui sera délimitée et protégée en renforçant nos PLU pour lutter contre la pression foncière et la spéculation.



Un plan d'actions sera établi en concertation avec les agriculteurs et les collectivités afin de pérenniser l'agriculture et contribuer à l'autonomie alimentaire du territoire avec l'établissement d'un **Plan Alimentaire Territorial**.



Réunion CCVG ZAP, 13 septembre

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

////////// Bienvenue aux nouveaux commerçants //////////



BRASSERIE LE 343
Restaurant

20, rue de Bruxelles
06 13 91 50 25



FAMILY INKED
Salon de beauté et tatouage

1, rue Georges Cisson
06 13 91 50 25



GOOD FOOD
Restaurant

22, rue de la République
09 82 63 72 55



GREEN STATION
CBD shop

26, rue de la République
06 15 98 05 63



LE PETIT SUD-OUEST
Epicerie fine

Chemin de l'enclos
07 64 04 02 75



L'UNIVERS CAFÉ
Bar Tabac, Loto

34, rue de la République
Changement de propriétaire



MA BOHÈME
Onglerie, maquillage, épilation

29, rue de la République
06 07 21 31 60



MEELIE NAILS
Onglerie

4, rue Marie-Christine Blachas
07 55 68 70 79



MAISON SARROCHE
Pâtisserie, snacking

2, place du Général de Gaulle
04 94 91 01 89



MG CARRELAGE DESIGN
Espace Jean Brunet

144, avenue Jean-Brunet
04 94 58 94 75



NESTENN
Agence immobilière

3, rue de la République
04 94 14 44 62
Changement de propriétaire



TABAC LE NEMROD
Bar Tabac

53, rue de la République
04 94 28 93 46
Changement de propriétaire

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Transformation de la cave coopérative en halles gourmandes



Créée en 1924, la cave coopérative viticole n'est plus en activité depuis des décennies, en raison du déclin de la vigne sur notre territoire. Elle abrite encore un point de vente de produits du terroir dont du vin provenant de la coopérative vinicole de La Crau. Le bâtiment a été acheté par un entrepreneur qui a pour ambition de créer des halles marchandes sur le site dont le permis de construire vient d'être délivré. Le rez-de-chaussée accueillera divers espaces de vente dédiés principalement à l'alimentation, alors que l'étage accueillera une brasserie. L'aménagement d'espaces intérieurs et extérieurs a été particulièrement étudié pour un accueil convivial et de qualité

qui disposera d'une capacité de stationnement satisfaisante. Agrémentées de larges baies vitrées, les façades seront ornées de menuiseries et de ferronneries métalliques de couleur sombre qui s'inscriront dans l'esprit de la charpente existante de type Eiffel.

Situé sur le chemin des Laugiers, au voisinage immédiat de l'EcoQuartier des Allées du Château, ce projet commercial devrait dès 2024, compléter utilement l'aménagement du quartier mais aussi desservir les importants lotissements de la plaine, comme les Fillols, les Pachiquous et les Laugiers.

Une offre commerciale améliorée : le projet Intermarché et le magasin multimédia

Le terrain, sur lequel était implanté l'ancien magasin CBC, resté en friche depuis plusieurs années, va accueillir un hypermarché (transfert de l'Intermarché) et un magasin multimédia. Les travaux d'accessibilité et d'aménagement concernant la voirie et des réseaux, réalisés par la communauté de communes de la Vallée du Gapeau viennent de débuter dans le cadre d'un projet urbain partenarial (PUP). Cette convention permet de mettre à la charge du bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme 60% du coût des équipements publics nécessaires à son opération.

Les travaux d'aménagement et d'extension des bâtiments existants démarreront, quant à eux en 2023 pour une ouverture des magasins envisagée au début de l'année 2024.

Ils permettront la création d'un hypermarché de 5 000 m² de surface de vente auquel s'ajoutera un **magasin multimédia** d'environ 1000 m².

Les qualités environnementales exigées par la Commission Nationale de l'Aménagement Commercial qui a donné son avis favorable au projet le 5 mars 2020 sont scrupuleusement respectées. Un parc de stationnement sur deux niveaux sera créé avec un étage disposant de **1400 m² d'ombrières photovoltaïques** permettant une autoconsommation de l'électricité produite.

Plus de 11 000 m² seront traités en espaces végétalisés dont environ **7000 m² d'espaces verts** de pleine terre, alors que 3000 m² de places de parking profiteront d'un traitement éco végétal et que 1500 m² de toitures seront végétalisées.

Sachant que l'offre commerciale de Solliès-Pont ne couvre que 20,4 % des habitudes alimentaires de la zone, ce projet qui permettra de lutter contre l'importante évasion commerciale au profit de la métropole voisine, a recueilli l'avis favorable de l'association des commerçants du centre-ville. Il permettra en outre la création de plus de 200 emplois.





UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

MARIE-AUORE GOTTA-SMADJA,
ADJOINTE À LA CULTURE,
À L'ÉVÉNEMENTIEL, AU PATRIMOINE,
AU TOURISME ET AUX CULTES

La Culture et l'expression artistique ont repris toute leurs places dans des domaines dont la diversité s'est toujours conjuguée à l'excellence, comme les festivals de théâtre et de musique, mais aussi la reprise des expositions de qualité facilitées par le travail de nos associations dont le dynamisme s'est exprimé au forum des associations.

Le Comité des Fêtes en collaboration avec la ville de Solliès-Pont organise le

Marché artisanal & local nocturne

SAMEDI 9 JUILLET 2022 17H - MINUIT
SOLLIÈS-PONT / PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

BIJOUX - ACCESSOIRES - TABLEAUX - PRODUCTEURS
CRÉATEURS - FROMAGERS - ETC...

PETITE RESTAURATION À EMPORTER

CONTACT / Madame BORDERES 07 77 06 64 58 / E-MAIL : taker8321@gmail.com

FESTIVAL DU CHATEAU

SOLLIÈS-PONT 2022

27.07 BERNARD LAVILLIERS - BARBARA PRAVI
28.07 CHRISTOPHE MAE - 29.07 GIMS - 30.07 HOSHI - 31.07 GAD ELMALEH

Infos : festival-du-chateau.com - 04 91 80 10 80 - 04 94 28 02 35
Billetterie : Fies, Gérard Guesin, Magaline U, Fies.com
un point de vente hebdomadaire

SUB, DEXY, Info Concert, le Mensuel, FREQUENCE, Chérie TV

VILLE DE SOLLIÈS-PONT

CINÉMA PLEIN AIR

10-11-17-18 AOÛT 2022
CHÂTEAU DE SOLLIÈS-PONT

ENTRÉE GRATUITE
SÉANCES À 21H30
WWW.VILLE-SOLLIES-PONT.FR

Mercredi 10 août : *cruella*
Jeudi 11 août : *le prince oublié*
Mercredi 17 août : *eiffel*
Jeudi 18 août : *poly*

RESEAU FIANC NA VILLE, MANEGEMENTS DE NA 12 30, VILLEDECOLLEPONT, MONTAGNINI, BRICO, Cines, Dreyfus, MONTAGNINI, KLABI, Credit Mutual, CINECLUB

SOLLIÈS-PONT

fête de la SAINT-ROCH

Quartier des Laugiers

MARDI 16 AOÛT 2022

18h30 : MESSSE
Partage de la pastèque à espritif

20h : REPAS
Sur inscription

ORGANISATION MONTY 04 94 28 02 35

SOLLIÈS-PONT

MERCREDI 24 AOÛT 2022

FÊTE DE LA LIBÉRATION

18h - Départ du défilé
Place du général de Gaulle

27-28 Aout 2022

Solliès-Pont 25^e Fête de la Figue et du Terroir

Marché Animations Concours

Dîner d'ouverture avec orchestre
Vendredi 26 août à 21h
Réservations : 04 94 28 02 35

Comité d'organisation de la Fête de la Figue

Le Développement, MONTAGNINI, BRICO, Cines, Dreyfus, MONTAGNINI, KLABI, Credit Mutual, CINECLUB

VILLE DE SOLLIÈS-PONT

FORUM DES ASSOCIATIONS

17 SEPTEMBRE 2022
PARC DU CHATEAU / DE 10H À 17H30 - NON STOP

GRANDE COLLECTE DE BOUCHONS PAR L'ASSOCIATION HANDBOUL

INITIATION À LA MARCHÉ NORDIQUE / 11H ET 15H

BOUQUET ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE PAR LE COMITÉ DES FÊTES

WWW.VILLE-SOLLIES-PONT.FR

SOLLIÈS-PONT

JOURNÉES DU PATRIMOINE

VISITE DES SITES HISTORIQUES

Le Château vous ouvre ses portes
le dimanche 18 septembre 10h - 12h / 14h - 17h

Ateliers Expositions Balades Visites des choppelles et du moulin

17-18 septembre 2022

Reservations 04 21 28 92 35
www.patrimoine-sollies-pont.com

SOLLIÈS-PONT

Association "Art et peinture"

Salon d'automne Au Château

EXPOSITION

Salon Eugène Babouline et salle Leon Vézina
Du 18 au 23 octobre 2022
de 10h à 12h et de 14h à 17h

LE COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES ET DE LA CULTURE DE SOLLIÈS-PONT ORGANISE

Halloween

LUNDI 31 OCTOBRE
À 10 HEURES
PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

DEFILE À 18 HEURES

GRANDE ROUE ANIMATIONS JETTY HALLOWEEN CONCOURS ATELIERS

WWW.VILLE-SOLLIES-PONT.FR

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

La fête de la figue, une édition réussie



La 25^{ème} édition de la fête de la figue a été un grand succès après 2 ans de quasi suppression en raison de la pandémie. Vendredi soir, le cocktail d'ouverture qui s'est déroulé sur le parvis du château en présence de nombreuses personnalités, a honoré le monde agricole et tous ceux qui ont concouru à ce renouveau. Le repas sur la place du général de Gaulle a régalé plus de 700 convives.

Samedi matin, le cortège précédé par le char de la reine et du roi de la fête s'est dirigé vers le centre-ville où ont été inaugurés la fête et le marché riche de 99 stands.

Durant le week-end, les confréries, les animations et les jeux ont réuni des milliers de visiteurs enthousiastes.

Le marché Vintage de retour !



Le dimanche 11 septembre, la 9^{ème} édition du marché Vintage a eu lieu dans le parc du château de Solliès-Pont. Depuis 2012, cette manifestation populaire gaie et joyeuse qui se réfère à l'époque insouciante et originale des décennies 50, 60 et 70, est devenue une date importante dans le calendrier festif de la commune.

Après une parenthèse de 2 ans, le château a de nouveau accueilli les 80 stands venus de toute la région pour proposer aux nombreux visiteurs les objets, les meubles et les habits d'une période pas si lointaine où la joie de vivre était la règle. Une exposition de voitures anciennes rappelait l'influence américaine sur le monde du vintage.

Les pinups qui ont défilé, vêtues de leurs habits colorés et sexy ont été très applaudies par un public qui avait répondu présent pour une belle journée, emplie de joie et accompagnée par les groupes musicaux Harpyotime, Get Rytm Boys et the Fuzzy Dice. Un grand succès populaire que nous devons à la famille Diliberto, à Nathalie, présidente de l'association Sun Vintage, à son époux Stephan et à leur fille Naomie !

L'Opéra à Solliès !

Mercredi, vendredi et le samedi 9 juillet, la cour d'honneur de notre château a été le cadre de trois soirées musicales exceptionnelles produites par l'orchestre symphonique de l'Opéra de Toulon.

Cet évènement exceptionnel a eu lieu grâce à Claude Henri Bonnet, le directeur de l'orchestre de l'époque et à notre adjointe à la culture, Marie-Aurore Smadja.

Mercredi, **Mozart** était au programme avec Philippe Beroit à la flûte et Anaïs Gaudemard à la harpe, alors que la gaité lyrique s'affichait jeudi soir avec **Offenbach** et le chœur de l'Opéra de Toulon.

Samedi, l'ensemble des cordes de l'orchestre "**les cordes chantantes**" conclurent magnifiquement le festival avec Benoît Salmon, premier violon solo de l'opéra et la virtuose et super soliste Laurence Monti qui déclina les applaudissements du public.

Ces trois soirées confortent le partenariat de la commune avec l'orchestre symphonique de l'Opéra de Toulon depuis 2011 qui est désormais un rendez-vous culturel incontournable, ouvert à un fidèle public chaque année plus nombreux.



Le temps des rempailleurs de chaise !



Il est utile de se remémorer le passé de notre commune et d'évoquer le souvenir de nos anciens qui ont contribué à forger l'identité de notre communauté.

Il en est ainsi de l'émigration italienne qui, pour des raisons économiques, eut lieu au début du 20ème siècle. Solliès-Pont accueillit à cette époque de nombreux italiens venus pour la plupart du Piémont voisin et plus particulièrement de Pévéragno.

Le souvenir de cette émigration a d'ailleurs conduit à la création en l'an 2000 du comité de jumelage rapprochant les cités de Pévéragno et de Solliès-Pont.

Nos amis italiens allaient vite s'intégrer dans notre collectivité et mériter leur place par un travail acharné, souvent dans de modestes emplois, du moins au début.

Tel fut le cas de **Giovanni Vallata**, né le 4 septembre 1876 à San Thomaso, une bourgade de la province de Belluno en Vénétie.

Après avoir épousé en 1902 Maria Amabile Zanol, native comme lui de San Thomaso, il s'installa à Solliès-Pont en 1903 dans une maison située au 7 de l'avenue des Lices, devenue en 1945 l'avenue du 6^{ème} RTS.

C'est là, dans une remise, qu'il allait exercer pendant de nombreuses années le métier de rempilleur de chaises, comme en témoigne la photographie datant de 1920.

Giovanni s'éteignit à Solliès en 1936 au terme d'une vie de rude et honnête labeur, éclairée par la naissance de 5 enfants, que nous a rapportée son petit-fils, Auguste Ventre.

HOMMAGES

MERCI GILLES !



Né le 20 octobre 1961, **Gilles Delgado** nous a quittés le 30 juin 2022 à l'issue d'une brève et douloureuse maladie. Sa disparition a profondément affecté sa famille, ses amis et au-delà, la population de notre commune. Tous ceux qui l'ont connu se souviennent des qualités de l'homme qui se confondaient avec celles liées son état de médecin.

Marseillais de naissance et de cœur, issu d'un milieu modeste, Gilles, après une brillante scolarité au lycée Thiers allait intégrer la faculté de Médecine de Marseille où il passa sa thèse en 1989.

Il embarqua aussitôt comme médecin de bord sur le Phocéa de Bernard Tapie où il put satisfaire à ses deux grandes passions. La médecine d'abord qu'il pratiqua au service des autres avec passion, générosité et désintéressement, des valeurs humanistes qui guidèrent sa vie professionnelle.

La mer ensuite qui allait répondre à son besoin de liberté et lui permettre d'exprimer sa joie de vivre partagée avec sa famille et ses amis au cours de fréquents séjours sur l'île de beauté

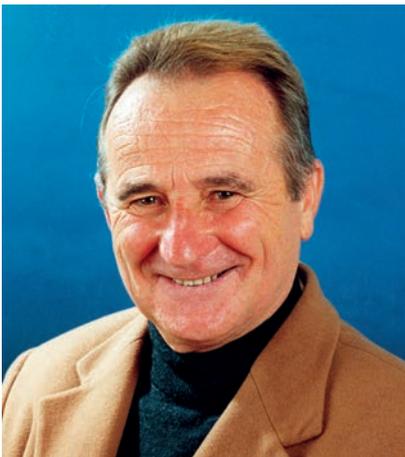
Alors qu'il était en poste sur un bateau câblé, il fit en 1992 la connaissance d'Alexandra, une charmante infirmière qui allait devenir son épouse et lui donner

trois magnifiques filles, Océane, l'aînée, ostéopathe, Solène ingénieur au CEA et enfin Ambre, en formation dans une grande école de cirque, une belle famille, objet de tout son amour qu'il protégea jusqu'à la fin.

Médecin urgentiste, Gilles fut affecté au service des urgences de l'hôpital de Martigues puis à celui de la clinique Malartik à Ollioules, avant de rejoindre en 2000 les urgences de l'hôpital de Hyères qu'il allait diriger un temps avant de redevenir médecin urgentiste à temps plein pour mieux se consacrer à ses malades qui l'affectionnaient, tout autant que ses collègues et ses nombreux amis.

Après une vie aussi riche et utile, reposez en paix Gilles. Nous ne t'oublierons pas !

ADIEU GEORGES !



Georges Rimbaud nous a quittés le 2 novembre à l'âge de 82 ans. Il habitait le quartier de la Serre, en face du presbytère de la commune où il effectua sa scolarité.

Après avoir exercé quelques années le métier de coiffeur, il intégra en 1975 l'entreprise de son beau-frère Paul Viallon où il occupa jusqu'à sa retraite en 2001, le poste de directeur technique.

Il épousa le 28 mars 1960 Claude, une des 4 filles de la famille Viallon qui habitait son quartier.

Après qu'il eut effectué un long service militaire de 28 mois en Algérie qui le marqua profondément, 4 enfants naquirent de son union avec Claude, Pascale, Elisabeth, Clothilde et Samuel qui lui donnèrent 13 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants qu'il adorait.

Il allait s'engager pour la jeunesse en déployant son énergie et ses qualités d'organisateur, servi par un charisme certain et une forte personnalité.

Muni d'un brevet d'Etat d'entraîneur, il présida le Club Sportif Sollièspontois avant de rejoindre l'Entente Sportive Solliès-Farlède, où assisté de ses amis Jean-Paul Ruiz, Christian Begnis et Gérard Lachize, il entraîna pendant 10 ans un groupe de jeunes footballeurs qui allaient décrocher de nombreux titres, et auxquels il inculqua les valeurs d'altruisme, de solidarité et de dépassement de soi.

Ces mêmes valeurs l'amènèrent à intégrer la liste dirigée par Gérard Capifali qui remporta les élections municipales de 2001. Au poste d'adjoint à la jeunesse et au sport, il allait produire un travail exceptionnel. Après les élections municipales de 2008, il ne l'éloigna pas du monde associatif et sportif où il retrouvait ses nombreux et fidèles amis.

Georges Rimbaud laisse le souvenir d'un homme passionnément attaché à sa commune qu'il a servie autant par son engagement politique que par son implication dans la vie sportive et associative.

LUCIENNE ROQUES OU LA PASSION DE L'OLYMPISME

Née à Graulhet dans le Tarn, Lucienne Roques est domiciliée à Solliès-Pont depuis plus de 20 ans.

C'est dans le cadre de l'éducation nationale qu'elle allait embrasser de nombreuses et importantes responsabilités dans le milieu du sport.

Ayant débuté sa carrière d'enseignante à La Farlède et conseillère pédagogique, elle allait vite œuvrer dans des organismes promouvant la pratique du sport dans le milieu scolaire, une pratique ouverte à tous, notamment aux milieux défavorisés.

Cette dimension sociale a accompagné toutes les actions de Lucienne dans les postes qu'elle occupa d'abord dans le Var, à la direction de l'**USEP** (Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré) puis pendant 30 ans comme élue fédérale à l'**USEP nationale** et au bureau directeur de l'**UFOLEP** (l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) dont elle assumera la vice-présidence 10 ans en s'occupant des formations et de la mise en place d'actions dans les Quartiers Prioritaires.

Dynamique et très active, toujours en mouvement, elle a participé à de nombreuses commissions et organisé des événements importants comme les rencontres internationales sport et culture.

Présidente du Comité Départemental Olympique du Var où elle effectue son 3^{ème} mandat de quatre ans, elle s'attache à développer les valeurs olympiques dans le département par de nombreuses actions en lien avec l'ensemble du milieu sportif varois comme en a témoigné la réunion où elle a reçu le 19 septembre à la salle Quiétude les comités départementaux du Var. C'est elle aussi qui en partenariat avec l'intercommunalité a organisé le 28 juin, pour la 2^{ème} année consécutive la journée terre de jeux où les enfants des écoles primaires et les collégiens de notre territoire ont fait vivre les valeurs olympiques.

Marraine du forum des associations organisé par la commune, madame Roques a reçu la médaille d'honneur de la ville de Solliès-Pont. Elle vient d'être décorée de l'Ordre National du Mérite.



PRIX DES VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL : SOLLIÈS-PONT À L'HONNEUR !



Le jeudi 3 novembre, à l'occasion de la tenue à Draguignan du congrès de l'association des maires du Var, a eu lieu la remise des **Victoires de l'investissement local** décernée par la fédération régionale des travaux publics.

Ce prix récompense chaque année le travail des élus locaux qui investissent dans des projets d'infrastructure aux bénéfices socio-économiques marquants, qui renforcent la cohésion sociale, soutiennent le développement économique et accompagnent la transition écologique de leur territoire.

Notre commune a été sélectionnée pour le projet concernant le réseau pluvial du chemin de Sauvebonne qui s'inscrit dans le schéma d'aménagement du ruisseau de Sainte-Christine et de

gestion des eaux pluviales sur son bassin versant de 5 km² prescrit par arrêté préfectoral du 25 juillet 2018.

D'importants travaux sont prévus se répartissant en 5 actions majeures d'aménagement hydrauliques qui relèvent à la fois du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau et de la commune. Celle-ci a ainsi réalisé en 2021 un **bassin de rétention de 1200 m³** et une **canalisation d'eau pluviale de 890 mètres**, indépendante du réseau d'irrigation qui s'étend de l'EcoQuartier jusqu'au chemin des Ruscats et qui se prolonge jusqu'au ruisseau Cubertix par un canal recalibré de 355 mètres. Ces travaux qui se sont étendus de septembre 2021 à janvier 2022 et qui représentent pour la commune une **dépense non subventionnée de près de 600 000 euros**, ont un impact certain sur l'environnement en diminuant sensiblement le risque d'inondation jusqu'à une crue trentennale pour les lotissements voisins et l'EcoQuartier dont la sécurisation confère à l'opération une indéniable utilité sociale. L'impact économique est également réel avec la séparation rendue possible des eaux pluviales et de celles des canaux arrosant qui améliore la qualité des eaux d'irrigation des vergers de figuiers.

Pour toutes ces raisons, c'est en présence de monsieur Chebli, directeur de l'agence locale d'Eurovia, de monsieur Chollet directeur des services techniques de la commune assisté de monsieur Miélo, directeur du service aménagement urbain, que Monsieur Braja, Président Régional de la Fédération des Travaux Publics, a remis la Victoire de l'Investissement local au docteur Garron maire de Solliès-Pont, une distinction qui a été consacrée au niveau national le 23 novembre au salon des maires de France à Paris où la commune a également reçu le prix spécial du jury national.



PHILIPPE LAURERI,
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,
AUX RISQUES MAJEURS
ET À L'AGRICULTURE

19 et 30 juin : intrusions de caravanes sur le territoire communal



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

La commune a dû affronter et traiter les intrusions illégales de deux convois de caravanes appartenant aux gens du voyage. **Le dimanche 19 juin**, plus de 100 caravanes s'installent sur un terrain agricole sans l'autorisation du propriétaire. Prévenu, le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont se rend immédiatement sur les lieux, accompagné d'agents de la police municipale et de la brigade de gendarmerie de la Farlède.

Après avoir rappelé aux responsables du convoi qu'une aire d'accueil des gens du voyage était présente sur le territoire de l'intercommunalité, une mise en demeure de quitter les lieux dans les meilleurs délais leur a été signifiée. Après constat d'huissier, une procédure judiciaire en référé demandant leur expulsion a été engagée le lundi 20 juin.

Le jeudi 30 juin, la commune allait être occupée par un deuxième convoi de caravanes des gens du voyages qui avaient choisi comme point de chute le complexe sportif intercommunal Dominici des Sénès. Le maire de Solliès-Pont, président de l'intercommunalité se rendit de nouveau sur les lieux pour bloquer l'accès du stade, avec le concours de la police municipale, des forces de gendarmerie de la Farlède et de Hyères emmenés par le lieutenant Hostalier et le capitaine Martell de Hyères. Etaient également présents les agents intercommunaux et une conciliatrice au fait des problèmes des gens du voyage.

En liaison avec monsieur Guidicelli, secrétaire général de la préfecture, le convoi abandonna ses velléités d'occupation en créant un formidable embouteillage dans Solliès-Pont.

Le vendredi matin 1^{er} juillet, toutes les caravanes avaient quitté le centre-ville, suivies lundi matin par celles installées sur le champ de la plaine agricole après que leurs propriétaires aient été informés du jugement en référé ordonnant leur expulsion. Une affaire pacifiquement mais fermement menée où force est restée à la Loi !

■ Les feux de forêt se combattent en hiver : rappel

Les administrés vivant dans des zones situées dans les massifs forestiers, ou dans une bande voisine de ceux-ci et large de 200 mètres, ont l'obligation de débroussailler chaque année les abords des habitations, et cela dans un rayon de 50 mètres.

Ces opérations doivent être réalisées pendant l'hiver.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet de la Préfecture du Var : <http://www.var.gouv.fr/lobligation-de-debroussailler-a1217.html>

La commune souhaite réaliser un diagnostic de vulnérabilité en 2023, avant de conduire une campagne ciblée de prévention et de sensibilisation. Celle-ci sera accompagnée d'un contrôle régulier effectué par un organisme spécialisé comme l'Office National des Forêts, habilité à verbaliser.

Point sur la fibre optique

Après une restructuration du sous-traitant du délégataire, le déploiement de la fibre qui se poursuit sur notre commune doit durer jusqu'à la fin de l'année 2025. Les dernières prises devraient être commercialisées à partir du 2^{ème} trimestre 2026. Actuellement, 5366 prises sont construites sur les 7383 prévues, dont 4357 commercialisables. 1910 foyers Solliès-Pontois sont actuellement abonnés à la fibre.

Les fournisseurs d'accès présents sur la commune sont ALPHALINK - BOUYGUES - CORIOLIS - FREE - ORANGE - CONVERGENCE - SFR.

Pour savoir si vous êtes déjà éligible, rendez-vous sur <https://www.vartreshautdebit.fr/tester-mon-eligibilite>.

En revanche, il n'est pas possible de connaître le planning d'éligibilité.

Renseignements : 04 94 13 54 74.



PATRICE BARNAY,
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE,
AUX RÉFÉRENTS DE QUARTIERS ET AU CIMETIÈRE

POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

JUST : une mutuelle communale

Aujourd'hui, à Solliès-Pont comme ailleurs en France, de nombreux administrés renoncent aux soins ou sont mal remboursés.

La période d'incertitude sanitaire que nous traversons doit pourtant nous alerter sur la force de notre système de soins et la nécessité de pouvoir y accéder facilement et à coût modéré.

La mutuelle de Solliès-Pont : pas "just" un gadget

Ainsi, Solliès-Pont a décidé la mise en place d'un dispositif de mutuelle "communale" qui a été négocié afin d'offrir aux solliès-pontoises et solliès-pontois une complémentaire santé alliant qualité des prestations et cotisations attractives. Un cocktail qui séduit grâce à sa grande souplesse de mise en place.

Parmi les acteurs du monde mutualiste, le choix s'est porté sur la Mutuelle JUST. Choix de proximité, de sécurité et d'expertise, puisque cette mutuelle régionale est présente depuis près d'un siècle dans le domaine de la protection santé. Les élus ont travaillé pour proposer des formules adaptées aux besoins des habitants et des tarifs en adéquation avec leurs possibilités financières.

Une mutuelle certes, mais pas que...

L'offre inclut des services et des avantages riches et variés en ces temps où la prévention, la préservation du bien-être et du bien-vieillir sont encore plus importants.

En effet, chaque adhérent à la mutuelle communale peut notamment bénéficier du remboursement de sa licence sportive jusqu'à 40 € et accéder à la téléconsultation médicale et à l'aide d'une plateforme permettant un accompagnement.

Pour tout renseignement : 0 809 546 000 ou sur www.just.fr



UNE VILLE PROPRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ! HALTE AUX INCIVILITÉS

dépôts sauvages



RÈGLE 1
Ne jamais déposer de sacs poubelles à côté des conteneurs.

RÈGLE 2
Utiliser le tri sélectif pour les emballages recyclables (papiers, cartons, plastiques, verres).

RÈGLE 3
Prendre RDV avant de déposer les encombrants, sinon la collecte ne sera pas effectuée, au 04 94 27 87 31.

À SAVOIR
La ville de Solliès-Pont a aménagé 17 SITES avec des conteneurs enterrés ou semi-enterrés. RDV sur @sittomat.

Tout type de déchets déposé sur la voie publique expose le contrevenant à une amende allant de 68 à 450 euros (article R 633-6 du Code Pénal).




LES DÉJECTIONS ANIMALES

Elles sont un combat quotidien pour des raisons évidentes de propreté et de salubrité.

Ce problème est récurrent malgré la mise en place de nombreux distributeurs de sacs. Cette incivilité représente une **dépense communale estimée à 35 000 euros par an** en moyenne (nettoyage de la voie publique et du territoire communal, commande annuelle de 70 000 sacs, demandes en matériel et en personnel).

Rappelons aux propriétaires d'animaux indécats que l'amende prévue par le code pénal peut aller jusqu'à 450 euros (décret n° 2015-337 du 25 mars 2015).



JEAN-CLAUDE LE TALLEC,
ADJOINT AUX AFFAIRES GÉNÉRALES, FOIRES ET MARCHÉS,
PROTOCOLE, CORRESPONDANT DÉFENSE

Commémoration de la libération de Solliès-Pont



Solliès-Pont a commémoré le mercredi 24 août 2002, le 78^{ème} anniversaire de la libération de Solliès-Pont par les troupes françaises. Cet événement marquant de l'histoire de la commune a été rappelé par le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont qui a retracé dans son discours devant la stèle du Général Magnan les faits d'armes de nos libérateurs, essentiellement les soldats du 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais dont 36 périrent au cours des violents combats qui eurent lieu sur notre territoire.

Après les dépôts de gerbes à la stèle du général Magnan et à celle voisine de la 1^{ère} Division Française Libre, le cortège formé par de nombreux élus dont les maires de l'intercommunalité et par les véhicules de l'association Août 44, se dirigea vers le parvis du château où un hommage émouvant fut rendu en présence de son petit-fils Didier et de ses arrière-petits-enfants, à **Georges Durando**, ancien maire de Solliès-Pont et membre fondateur du comité de libération de la commune.

Georges Durando, maire et résistant



Georges Durando, ancien maire de Solliès-Pont et authentique résistant, a participé à la libération de notre commune.

Mobilisé au début de la guerre, Georges Durando participa dès 1941 à l'action du parti communiste qu'il reconstitua en gare de Toulon où il était facteur aux écritures avant de participer à la tête d'un groupe de 174 hommes au mouvement Résistance Fer dirigé par Etienne Tabouraud sous-chef de la gare de Toulon avant de rejoindre les FTP et de fonder le 15 août le Comité de Libération de Solliès-Pont présidé par le socialiste Louis Morin avec qui il prépara et aida à la libération de la commune par les troupes alliées. Après la libération, il fut homologué dans les forces françaises de l'intérieur avec le grade de lieutenant.

Toute sa vie, Georges Durando a témoigné des convictions profondes qui allaient guider sa vie et son action politique pour l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyens. Ce fils d'ouvrier agricole, émigré italien qui avait acquis une petite propriété à Solliès, adhéra au parti socialiste SFIO en 1925 avant de rejoindre au Muy le Parti Communiste qu'il n'allait plus quitter pendant toute sa vie d'homme public.

Elu maire de Solliès-Pont le 29 avril 1945, il fut élu la même année conseiller général.

Battu aux élections municipales de 1953, Georges Durando continua d'être actif au sein de la section communiste de Solliès-Pont, secondée par son épouse Clara, couturière de son état, dont on garde l'image d'une femme constamment penchée sur sa machine à coudre dans son appartement du rez-de-chaussée de la rue Notre-Dame.

Georges s'engagea aussi dans le milieu associatif tout en assurant le secrétariat de la fédération départementale de l'Union des vieux de France, des vieux pour lesquels il fit construire avec le concours de la population et à partir des pierres des deux ponts du Gapeau détruits pendant la guerre, le Foyer Quiétude, près de l'église, qui allait jusqu'à aujourd'hui faire les beaux jours de l'association des vieux travailleurs.

Décédé le 3 juin 1990 à l'âge de 87 ans, Georges Durando laisse l'image d'un bon gestionnaire, d'un homme généreux et patriote, respectable par ses engagements politiques et par sa conduite dans la résistance.

Auguste Laugier, un héros sollièspontois



Né le 21 novembre 1924 à Solliès-Pont, **Auguste Laugier** nous a quittés le 7 octobre 2022. Issu d'une vieille famille de la commune, fils et petit-fils d'agriculteurs, il aida comme c'était alors l'usage, son père Auguste et sa mère Andrée, dans l'exploitation familiale.

La deuxième guerre mondiale allait bouleverser sa vie avec l'occupation allemande de notre territoire. Après les violents combats engagés par les troupes françaises qui libèrent Solliès-Pont le 21 août 1944, Auguste n'allait pas rester passif.

Agé de 20 ans seulement, il allait en effet s'engager à Toulon pour rejoindre les rangs de l'Armée B qui deviendra la 1ère Armée. Ses camarades, Robert Scaglia de Solliès et Louis Arnaud de Belgentier firent de même. Ensemble, ils participèrent à la libération du territoire national en remontant la vallée du Rhône pour participer aux violents combats de la poche de Colmar avant de s'enfoncer au cœur de l'Allemagne où il termina la guerre en Autriche avec le grade de canonier de 2ème classe.

Ces faits d'armes ont été rappelés le 24 août 2013 où à l'occasion du 69ème anniversaire de la libération de la commune, le maire de Solliès-Pont lui remit la médaille d'honneur de la ville, ainsi qu'à Tidiane Dieng, soldat du 6ème Régiment de Tirailleurs Sénégalais qui libéra Solliès-Pont.

Auguste se maria en 1946 avec Ginette, une sollièsponnoise elle aussi, qui lui donna deux enfants Gisèle et Louis. Il allait mener une vie paisible dans la commune où il innova en créant un petit libre-service dans les années 60.

De nature sociale, il participait activement aux activités du CCAS avec son épouse dont le décès en 2015 l'affecta profondément. Il était juste de rappeler la vie exemplaire d'Auguste Laugier, un citoyen dont la modestie et l'humilité n'effacent pas la bravoure et le mérite.

La France libre honorée



© Ville de Solliès-Pont



Une belle cérémonie s'est tenue le samedi 28 mai sur le parvis du Jumelage au château où un hommage fut rendu à la France Libre et à la Résistance à travers la personne du général de Gaulle, à qui une remarquable exposition était dédiée dans les salles d'exposition Eugène Baboulène et Léon Vérane.

La plaque commémorant l'Appel à la Résistance lancé de Londres le 18 juin 1940 par le Général a été dévoilée par la grande championne de ski Marielle Goitschel, marraine de l'association varoise de l'Appel du 18 juin qui a réalisé la plaque avec l'aide de la commune.

Celle-ci reprend les termes de l'Appel, illustrés par l'effigie en bronze du général. Elle siège actuellement sur le beffroi de la place du Général de Gaulle dans le centre-ville.

Monsieur Rémi de Gaulle, petit neveu du Général et membre d'honneur de l'association était également présent ainsi que monsieur Quentin, président de l'association.

Cette belle cérémonie empreinte d'émotion, où la prestation militaire de la Préparation Militaire Marine a été remarquée, fut suivie par une nombreuse assistance et plusieurs élus dont les maires de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau et trois conseillers départementaux.

Après les allocutions et la remise des médailles d'honneur de la ville à nos prestigieux invités, la manifestation s'est terminée par la visite de l'exposition consacrée au Général de Gaulle "Une passion pour la France" et animée par les membres de l'amicale des Anciens Combattants de Solliès-Pont et celle des Médailleurs Militaires.

TRIBUNE POUR L'EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Groupe “Solliès-Pont citoyenne, liste de gauche, écologiste et solidaire”

CHRISTIANE VINCENTS,
ALAIN BOLLA ET LAURE LAGIER

Le conseil municipal du 7 juin 2022 délibération 13 signale un projet de peinture murale visible 2 place de Gaulle et 40 rue République. A notre question concernant le peintre, on répond : “le peintre de la commune, M. Ibanez”. Nous ignorions que la commune avait un peintre officiel. Renseignements pris, il s’agit de l’atelier Pax Cultura de Raphaël IBANEZ à Montfort sur Argens qui peint des trompe l’œil dans de nombreuses villes dont Solliès-Pont.

Le 26 avril 2022, Lei Ginèsto fêtait ses 40 ans dans la salle Antonius Arena (maître à danser du roi au XVI^e siècle et juriste). Un médaillon en céramique de 50cmx50cm a été à cette occasion offert à la commune par le commanditaire. Il semble que lors de cet anniversaire ni le commanditaire ni l’artiste n’aient été nommés. L’auteur du médaillon a été présenté comme “un artisan de la région”. Or la signature donne le nom de l’auteur en toutes lettres et la date de création de l’œuvre : l’artiste habite à Solliès-Pont et n’est pas un artisan mais a le statut d’“artiste libre”.

Nous apprécions les expositions, les concerts, nous pouvons voir dans la ville des fresques, des sculptures, nous savons l’importance des arts qui sont essentiels car ils apportent le rêve sans lequel la société serait en péril.

Cependant, ces arrangements avec la vérité se font aux dépens des artistes et des créateurs et risquent fort d’abuser nos concitoyens, voire de tarir les sources de la création. Il existe des lois sur la propriété artistique et intellectuelle.

Groupe “Ensemble dans l’action”

PIERRE ROYER ET AUDREY MARINONI

Notre volonté d’être dans une opposition constructive nous a poussé à conseiller à la majorité municipale de tout faire pour maintenir le pouvoir d’achat des solliès-pontois.

Au contraire, les impôts vont rester à leur taux aussi élevé, alors même que la base de calcul va augmenter automatiquement. Ainsi, la taxe foncière augmentera encore et encore.

Nous avions pourtant proposé d’étaler sur un an ou 2 de plus les grands projets comme la médiathèque. Cela aurait permis de diminuer la pression fiscale, tout en permettant une augmentation d’autant que l’inflation de nos employés municipaux. Si l’on ajoute la gestion calamiteuse du Gouvernement qui amplifie la crise des matières premières et le flux migratoire, l’avenir est plus que sombre.

Et ce Gouvernement est soutenu par le Maire qui est aussi conseiller régional de la majorité par le truchement de Renaud Muselier.

Nous sommes donc dubitatif quand le Maire critique (et souvent opportunément) l’Etat au conseil municipal, alors que le même est associé pour l’exécutif du conseil régional.

Ce petit monde commence enfin à se fissurer et nous le voyons avec la condamnation du Président du conseil départemental à 2 ans de prisons pour détournement de fonds publics.

Seule lueur d’espoir, notre députée Laure Lavalette, d’un travail intense dans notre circonscription et à l’Assemblée Nationale, permet la professionnalisation très rapide du RN qui va être majoritaire en cas de dissolution.

Le changement, c’est bientôt, et à tous les niveaux !

BIENVENUE À FRANCISCO ET À DOMITILLE !

Il est d'usage de mentionner les naissances des nouveaux jeunes sollièspontois dans la rubrique carnet du bulletin municipal.

Mais il nous semble justifié d'individualiser celles des bébés nés à Solliès-Pont, comme Francisco, un beau bébé né le 15 juin 2022 au domicile de ses parents Juan Santiago et Georgette Haerter, ainsi que Domitille, une belle petite fille, née elle aussi, le 20 octobre 2022, au domicile de ses parents Pierre Gadiolet et Marie Le Montreer.

Toutes nos félicitations aux heureux parents, et tous nos vœux à Francisco et à Domitille pour une vie que nous leur souhaitons longue et heureuse !



Mariages

- LAURERI Fabien et HARBACHE Saïda
- RIVERA Francky et AUTRAN Magali
- PEREIRA Claudino et LEGEAY Ludivine
- SCOLAN Jérôme et FERRON Cindy
- PINAL David et CARLOT Laurence
- PASSAGIO Hugo et LABBRUCCI Laura
- PERENEY Dominique et SELLÈS Corinne
- SCOTTO D'ANIELLO Julian et BOUILLET Elodie
- CHEMMAM Amir et SLOUMA Nihel
- GERARDIN Morgan et ASENSI Leslie
- BERGALLO Ludovic et BATHORE Ryme
- CHAUVET Théo et POUCE Roxanne
- CHEVESSIER Paul et SANNA Virginie
- OROS Jonathan et JAMOT Sabrine
- NOGUÈS Régis et FIOL Karine
- MOSCHETTI Jean-Baptiste et MURA Marine
- LUCIANI Stéphane et BOSI Maryline
- RISSO Sophian et CARRION Morgane
- SABBAH Nicolas et BONNET Stéphanie
- DESPLANTES Hugues et ROBERT Cornélia
- LACOUME Benjamin et MILDI Mégane
- BRUNA Frédéric et FAUCOEUR Audrey
- OYHEREGUY Christophe et PREVEL Carole
- CIOLFI Cyrille et ESTRADÉ Geoffrey
- GOSSET André et LAKS Meryl
- DARTNELL Loïc et DEFESCHE Ophélie
- BARBIER Tristan et VELLA Mallorie
- TORREGROSSA Michaël et DUBROCA Virginie
- LASSELLE Olivier et LAURENÇOT Emilie
- CADIÈRE Lionel et LASSO Kevin
- CAMPELLO Damien et HAFFNER Laëtitia

Naissances

- CHARLES Gabin
- TRAYAUX Capucine
- TRENÉ Ambre
- ANDREACCHIO Lino
- OBSCUR Louison
- PUNTOS Maelys
- BERTRAND Gwendoline
- GELE Nino
- LEONE Dario
- TRIVAL Nevada
- SAURA Andrès Nathan
- ORI Enola
- DELOBEZ Jade
- PESENTI-ROSSI Diane
- KAISER Théo
- BEARD Arya
- DESVERNAY Joey
- CARVIN Marcus
- POINSIGNON TORRES Olivia
- AGGACIO Gabin

Décès

- MALAOUI Mohamed
- NICOLAS Daniele, épouse LAUGIER
- DI MAGGIO Daniel
- PAPAVERO Marie-Jeanne, veuve CHABRIEL
- OLIVIER Paule
- GARCIA Ramon
- MAALAOUI Mohamed
- SEGOND Germaine, veuve RUFIE
- QUINTARD Gérard
- BLANCON Francis
- NIQUET Serge
- ROUX Bernadette
- CUIN Damien
- ZURIGO Guy
- THOLLON Louis
- D'INGUILLO Daniel
- HAAS Françoise
- TOMASINI Louise
- LAUGIER Auguste
- DONTVILLE Alicia
- RIMBAUD Georges

NUMÉROS UTILES

- SAMU : 15
- Urgences : 115
- Déchetterie : 04 94 35 14 28
- Encombrants : 04 94 27 87 31
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Mairie : 04 94 13 58 00
- Pharmacie de garde : 32 37
- Police municipale : 04 94 00 47 36
- Pompiers : 18
- La Poste : 36 31
- SOS Médecins : 04 94 14 33 33
- Vétérinaire : 04 94 28 74 74

NB : les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal.

Noël à Solliès-Pont

Mardi 20 décembre à 17h15 / Parvis du château
« le livre magique » par JCL Productions
Spectacle offert par la municipalité



facebook : Solliès-Pont, j'aime ma ville

Instagram : villedesolliespont

Renseignements 04 94 13 58 23 / Site : www.ville-sollies-pont.fr



Intermarché

BRICO

MARCHE

Casino

Bratigny

Manuguerra

RENAULT

KIABI

Crédit

Mutuel

VILLES & VILLAGES

où il fait bon vivre

Villes et Villages Fleuris

TERRE 2024 DE JEUN